

**ACTIVITES DE VIE QUOTIDIENNE,
MOYEN DE RENFORCEMENT DE
L'AUTONOMIE DE L'AVEUGLE
EN INSTITUTION**

SOMMAIRE

	Pages
DEDICACE	IV
REMERCIEMENTS	IV
RESUME	VII
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	VIII
LISTE DES TABLEAUX	IX
LISTE DES ANNEXES	X
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CONSIDERATIONS THEORIQUES	3
CHAPITRE 2 : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES	17
CHAPITRE 3 :RESULTATS	42
CONCLUSION	72
BIBLIOGRAPHIE	73
ANNEXES	XI
TABLE DES MATIERES.....	78

A

À mon défunt père spirituel et adoptif le Père Curé Benjamin
TIECOURA (prêtre du diocèse de MAN) qui a été d'un fort soutien de
toute ma vie.

REMERCIEMENTS

Nous voudrions adresser via ces lignes à notre Directeur de Mémoire, Monsieur KOUAKOU N'GBRA GUILLAUME CHARBEL, Inspecteur Principal d'Éducation et formateur à l'Institut National de Formation Sociale (INFS), notre infinie gratitude.

Son dévouement, sa rigueur dans le travail, vos remarques pertinentes et ses conseils avisés, ont énormément contribué à la réalisation de ce mémoire.

Sa grande humilité et sa générosité, l'ont toujours amenées à être disponible pour tous les étudiants sans distinction, qu'il soit leur Directeur de Mémoire ou pas.

En outre, malgré ses nombreuses charges et sollicitations à l'INFS et en dehors, il a toujours su dégager un temps pour nous recevoir et travailler à la perfection de ce mémoire. Que ce cher maître sache que ses compétences et ses qualités humaines resteront à jamais gravées dans notre mémoire. Qu'il soit assuré de notre sincère reconnaissance.

Nos remerciements s'adressent également à :

- Monsieur TOURE WAYWOMAN, chef du service éducatif de l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles (INIPA) et notre maître de stage. Il est resté entièrement disponible et ouvert à toutes nos sollicitations et préoccupations.
- Monsieur POKOU KOMENAN dit ANZOUMANAN, Directeur de l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles (INIPA) pour avoir rendu possible ce stage dans son institut ;
- Tout le personnel de l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles (INIPA) et tous les éducateurs du service éducatif en particulier pour leur collaboration et leur disponibilité.
- Tous les pensionnaires de l'INIPA, particulièrement aux membres de notre groupe de travail pour leur assiduité et leur ponctualité aux activités ;
- Monsieur TRAORE Mamadou, Directeur de l'INFS, pour ses conseils avisés tout au long de notre formation.
- Monsieur SORO Ali, Sous-directeur chargé de la formation des cadres supérieurs de la protection sociale pour ses conseils et sa culture de l'humanisme.
- Monsieur MOUSTAPHA NARAHINI, Chef de service de la formation continue et de la recherche en formation sociale.
- Madame YAPI Marie France et Monsieur DJE Safè Magloire, nos conseillers de niveau et formateurs à l'INFS pour leur encadrement durant ces deux (2) années de formations.
- Mme Marie-Renée Hector, Enseignante chercheur et résidente en France, pour son apport moral et intellectuel.
- Tous nos enseignants et encadreurs de l'INFS pour le savoir qu'ils nous ont inculqué tout au long de notre formation.

- Tous les étudiants éducateurs spécialisés de la formation continue, promotion 2020 - 2022 pour le soutien mutuel.
- Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation et à la rédaction de ce mémoire.

Recevez toute notre reconnaissance pour l'aide inestimable que chacun de vous, a apportée à différents niveaux de notre formation et dans la réalisation de ce mémoire qui en représente le fruit.

RESUME

La présente étude est l'aboutissement de six mois de stage (Mardi 1^{er} février 2022 – lundi 1^{er} Août 2022), réalisée à l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles (INIPA). Des investigations à partir de techniques et outils ont permis de déceler de nombreux problèmes dont le plus récurrent est celui de l'autonomie dans l'accomplissement des actes de vie quotidienne. L'objectif poursuivi par celles-ci est celui de renforcer l'autonomie de l'aveugle en institution, surtout ceux dont l'âge varie entre 10 et 15 ans. Dans le souci de remédier à ce problème, nous avons initié un projet éducatif intitulé «Activités de vie quotidienne, moyen de renforcement de l'autonomie de l'aveugle en institution». Pour ce faire, trois activités ont été menées à savoir le dressage du lit, le balayage de dortoir et le rangement de dortoir. L'expérimentation s'est faite avec quatre garçons de l'institut et les résultats obtenus ont permis de vérifier les hypothèses émises et de démontrer que nos pensionnaires ont acquis le savoir-faire. Ces résultats satisfaisants méritent d'être poursuivis et élargis à un plus grand nombre d'enfants aveugles qui ont ce problème d'autonomie. Cependant, il y a quelques insuffisances qu'il convient de prendre en compte pour consolider les acquis. Ces résultats confirment les théories de l'apprentissage par imitation de Bandura pour induire un changement de comportements chez ces pensionnaires.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

A.V.Q	: Activités de Vie Quotidienne
C E S E H	: Centre d'Éveil et de Stimulation des Enfants Handicapés
C.P.P.E	: Centre de Protection de la Petite Enfance
D.P.P.H	: Direction de la Promotion des Personnes Handicapées
E C I S	: École Ivoirienne des Sourds
H.O	: Hypothèse Opérationnelle
I.E.C	: Information, Éducation et Communication
I N F S	: Institut National de Formation Sociale
I N I P A	: Institut National Ivoirien pour la Promotion de l'Aveugle
O M S	: Organisation Mondiale de la Santé
R.G.P.H	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
U N E S C O	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization qui signifie Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.
U N I C E F	: United Nations of International Children's Emergency Fund qui signifie Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.
V.D	: Variable Dépendante
V.I	: Variable Indépendante

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Répartition de l'effectif des pensionnaires de l'INIPA pour l'année 2021-2022.....	24
Tableau II : Identification des membres du groupe de travail.....	27
Tableau III : Histoire personnelle des membres du groupe de travail ...	28
Tableau IV : Évaluation des comportements des bénéficiaires en début de projet.	29
Tableau V: Grille d'observation de l'activité A.....	37
Tableau VI: Grille d'observation de l'activité B.....	38
Tableau VII : Grille d'observation de l'activité C.....	40
Tableau VIII : Evaluations des acquis en fin de projet	44
Tableau IX : Synthèse des grilles d'observation de l'activité A à la Période1	46
Tableau X : Synthèse des grilles d'observation de l'activité B à la période1	49
Tableau XI : Synthèse des grilles d'observation de l'activité C à la Période1	52
Tableau XII : Synthèse des grilles et observation de l'activité A à la période2	55
Tableau XIII : Synthèse des grilles d'observation de l'activité B à la période2.	57
Tableau XIV : Synthèse des grilles d'observation de l'activité C à la Période 2.....	59
Tableau XVI : Récapitulatif de l'activité B sur les deux périodes.....	64

LISTE DES ANNEXES

	Pages
ANNEXE I: FICHES TECHNIQUES DES ACTIVITES	XI
ANNEXE II : QUESTIONNAIRE	XXII
ANNEXE III : GUIDE D'ENTRETIEN ET DE SUIVI	XXVI
ANNEXE IV : ORGANIGRAMME DE L'INIPA.....	XXIX
ANNEXE V : DOSSIER D'ADMISSION A L'INIPA	XXXI

INTRODUCTION

Selon LAWTON (1969), le déficit d'autonomie est de façon générale, l'incapacité pour une personne d'exécuter seule les gestes de vie quotidienne. Ces gestes peuvent être d'ordres physique, psychique ou social. Ce problème de l'autonomie est plus perceptible chez les personnes en situation de handicap qui présentent une incapacité d'agir efficacement seules. Ces personnes ne disposent pas d'aptitudes physiques et intellectuelles pour satisfaire aux exigences de leur vie quotidienne. Elles dépendent ainsi, la plupart du temps, des autres, dans l'exécution de tous les actes quotidiens. C'est dans le but d'y faire face que les autorités Etatiques et les organismes privés s'efforcent de mener des actions souvent concertées pour leur prise en charge psychoéducative. L'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles (INIPA), notre site de stage, a aussi été créé pour la prise en charge des enfants victimes de déficiences visuelles. En effet, au cours de notre stage à l'INIPA, il nous a été donné de constater que des élèves aveugles avaient un problème d'autonomie. Ils ne savaient donc pas pratiquer les activités de vie quotidienne, notamment en ce qui concerne le rangement du dortoir, le balayage du dortoir, le bain pour certains sans assistance. Devant cet état de fait, nous avons éprouvé le besoin d'initier le présent projet éducatif qui s'intitule : « Activités de vie quotidienne, moyen de renforcement de l'autonomie de l'aveugle en institution ». A travers ce projet, nous voulons amener l'élève aveugle à se prendre en charge au niveau des activités de vie quotidienne. Pour ce faire, l'étude va s'articuler autour de trois axes : le premier axe, relatif aux considérations théoriques, va se charger d'exposer les bases théoriques de l'étude. Le deuxième axe, intitulé « Considérations méthodologiques » va présenter le cheminement suivi pour résoudre le problème à l'étude.

Le troisième et dernier axe, qui concerne les résultats, va porter sur leurs présentation, analyses, interprétation et discussion.

CHAPITRE 1 :
**CONSIDERATIONS
THEORIQUES**

Ce chapitre intitulé « **LES CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES** » s'articule autour de quatre points :

D'abord, la problématique va consister à organiser les informations de telle sorte que l'on puisse identifier le problème à l'étude.

Ensuite, le cadre théorique sera consacré à l'explication du problème identifié à l'aide des théories.

Après, la revue des travaux va consister pour nous à faire le point des travaux déjà réalisés sur le thème.

Enfin, les hypothèses vont mettre en relation les différentes variables en vue d'être éprouvées par l'expérimentation.).

1.1. PROBLEMATIQUE

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), une personne atteinte de cécité encore appelée aveugle, est une personne qui est privée du sens de la vue. A ce sens strict de la privation totale, on fait correspondre une privation partielle. Ainsi, la cécité commence dès que l'acuité est inférieure à 1/20, Daniela (2021). L'adaptation et l'insertion de ces personnes aveugles au sein de la société nécessite une prise en charge qui peut se faire dans une institution spécialisée. En effet, une institution pour les aveugles est un établissement scolaire qui répond aux besoins de ceux-ci en termes de pédagogie. Autrement dit, une institution pour les aveugles est un établissement scolaire qui permet à l'élève aveugle de modifier son cadre de vie afin de préparer au mieux son orientation éducative, Villey (1975). En Côte d'Ivoire, l'institution qui répond aux besoins éducatifs de l'élève aveugle est l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des aveugles (INIPA). Cette institution a pour but d'assurer la prise en charge de l'élève aveugle à travers la formation scolaire, professionnelle et le suivi socio-éducatif. Parlant de cécité, elle

correspond à l'absence de perception de la lumière. La déficience presque totale ou sévère est définie par une acuité visuelle inférieure à 1/50 avec perception conservée de la lumière ou un champ visuel inférieur à 5 degrés. Dès lors, l'aveugle en institution ou l'élève aveugle est une personne dont l'acuité visuelle est quasi inexistante et qui est scolarisée. Il apprend, entre autres finalités éducatives, le savoir être. Bonhommeau (1980). Ainsi, la réussite y est favorisée en offrant aux élèves des conditions éducatives spécifiques optimales pour renforcer l'autonomie de l'aveugle en institution. Cependant, si l'évolution de la nature humaine avec ses différentes acquisitions, conduit à priori à l'indépendance, bien de situations de la vie courante, contraignent certains individus à avoir besoin des autres dans leurs activités ou mouvements de tous les jours, à être dépendants de ces derniers. Ainsi, se pose le problème d'autonomie. L'autonomie peut être perçue comme étant l'aptitude pour tout individu d'accomplir des tâches de la vie quotidienne sans aide extérieure, qu'elles soient physique, mentale, sociale et économique et en s'adaptant à son environnement. Autrement dit, être autonome, c'est être capable d'agir efficacement seul. Alors l'autonomie reste l'un des objectifs essentiels dans la vie des humains car elle leur permet de développer des compétences en vue d'affronter certaines exigences de leur bien-être et de leur cadre de vie. Selon FOULQUIE (1979) l'autonomie vient du grec «autonomia», pouvoir de celui qui est «autonomos», c'est-à-dire qui fait lui-même la loi à laquelle il obéit. En fait l'auteur voudrait dire que l'autonomie c'est la faculté d'agir par soi-même en se donnant ses propres règles de conduite ou en quelque sorte sa propre loi sans se laisser dominer par certaines tendances naturelles ou collectives, ni se laisser dominer par une autorité extérieure. C'est aussi pour CHESNAIS(1998), la possibilité pour une personne d'effectuer sans aide les principales activités de vie courante, qu'elles soient physique, mentale, sociale ou

économique et à s'adapter à son environnement. Ici, l'auteur voudrait mettre en lumière la possibilité pour toute personne quel que soit son type de handicap de pouvoir exécuter des tâches dans n'importe quel domaine sans dépendance aucune en s'adaptant à son environnement. Pour LAFON (1973), l'autonomie consiste à faire soi-même sa loi et à disposer de soi dans les diverses situations pour une conduite en harmonie avec sa propre échelle de valeur. Le MOI est un principe d'autonomie et on ne peut parler d'autonomie que lorsqu'il y a conscience de soi. Il affirme toutefois que l'autonomie n'est jamais complète et doit se reconquérir sans cesse parce que nous restons toujours dépendants de notre affectivité, de notre tempérament et des exigences sociales. L'autonomie est à entendre comme un des éléments fondateurs et constituants de la responsabilité. C'est dans ce même sens que BELANGER David et BELANGER Sylvie (1979), définissent l'autonomie comme une prise de conscience de son Moi car ce dernier s'affirme de lui-même en comprenant qu'il a une volonté. En somme, ces auteurs définissent l'autonomie comme la faculté qu'a un individu de prendre des décisions et d'en assumer les conséquences.

Dans le cadre de notre étude, " être autonome", c'est vivre sans assistance, c'est être capable d'exécuter seule une action. Dès lors, le renforcement de l'autonomie, est le fait d'amener les élèves aveugles à être autonome dans l'accomplissement des actes courants. Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, certaines personnes disposent d'une autonomie qui a besoin d'être renforcée. C'est le cas des pensionnaires de l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles (INIPA), notre population cible. Il s'agit pour ces bénéficiaires d'être autonome dans l'accomplissement des activités de vie quotidienne.

Comment se manifeste le problème de l'autonomie chez l'aveugle en général et particulièrement chez celui qui est en institution ?

Les manifestations du problème de l'autonomie de l'aveugle en général s'observent par sa dépendance aux autres qu'il sollicite toujours et en tous lieux en vue d'une aide. Il ne peut décider tout seul, il est indécis le plus souvent et est toujours accompagné. Il n'est jamais tout seul. Cette situation revêt un caractère sérieux car tous les individus y sont exposés. Ce problème de l'autonomie freine le processus d'apprentissage de l'aveugle en institution. C'est le cas des élèves de l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles (INIPA). Lors de notre stage, nous avons observé que les enfants sont le plus souvent accompagnés ou aidés par les éducateurs de l'institut jouant le rôle de substituts parentaux dans l'accomplissement des actes, même les plus simples et immédiats qui relèvent de la vie de tous les jours, actes qui relèvent de la routine. En effet, dans les dortoirs, certains ne rangent pas leurs vêtements ainsi que leurs effets scolaires en occurrence les cahiers, livres et affaires de toilette. D'autres ne font pas leurs lits chaque matin après le réveil et ne balayent pas les dortoirs. De plus, les linges sale et propre sont mis dans un même sac. Au réfectoire, difficile pour certains d'utiliser la cuillère, la fourchette et le couteau pour manger encore moins se servir seul dans un plat. Ces comportements montrent le problème de l'autonomie que vivent ces élèves aveugles. Ce qui ne favorise pas leur épanouissement personnel et leur insertion sociale. Cette situation est d'autant plus préoccupante, que le nombre de personnes en situation de handicap et touchées par ce problème de l'autonomie ne fait que croître de jour en jour. En effet, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (2021), il y aurait plus d'un milliard de personnes qui vivent avec un handicap sous une forme ou une autre, soit 15% de la population mondiale. Dans le même temps, le nombre de déficients visuels est estimé 110 millions dont

38 millions d'aveugles qui incluent plus de 60% touchés par le problème de l'autonomie. En Côte d'Ivoire, le Recensement Général de la Population et l'Habitat RGPH (2014) dénombre 76168 déficients visuels. L'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles (2022) a inscrit 145 pensionnaires dont 52 du primaire sont touchés par le problème de l'autonomie. Parmi ces 52, nous avons enregistré 35 qui sont les plus touchés.

Par ailleurs, l'être humain a toujours ce désir de liberté, d'affranchissement et donc d'autonomie qu'il ne peut avoir comme désiré, compte tenu de nombreuses contingences dans ses rapports avec lui-même et avec son environnement. Quelles sont donc ces contingences ? Autrement dit, quelles pourraient être les facteurs du problème lié à l'autonomie ?

Le problème de l'autonomie chez les aveugles en institution résulte de plusieurs causes d'ordre environnemental, organique, psychosocial et affectif.

Au niveau de l'environnement, ces causes peuvent être dues à une absence de formation en locomotion. Ces pensionnaires sont rentrés pour la plupart à l'INIPA à un âge compris entre 4 et 7 ans et n'ont de repère qu'en ce qui leur est enseigné. En plus de cela, l'hostilité du milieu est une cause favorisant le problème de l'autonomie. En effet, la négligence et le rejet, qui sont des comportements non intégrateurs, conduisent l'individu au manque d'initiative et à un repli sur lui-même.

Quant au niveau affectif, la surprotection de certains substituts parentaux vis-à-vis des pensionnaires. En effet, certains substituts parentaux se disant que ces pensionnaires en situation de handicap n'ont pas toutes les facultés et aptitudes à accomplir ou poser des actes, font « tout » à leur place.

Tous les petits soins de ces pensionnaires sont accomplis par ces derniers.

Au niveau organique, notons celle liée à la cécité congénitale car pour un aveugle né la plus grande partie du monde qui l'entoure lui est inaccessible, SCHWARTZ (1974).

Aussi, au niveau psychosocial, le manque de l'estime de soi peut réduire la participation de certains aveugles à des activités et même leur autonomie. En effet, certaines personnes ayant un handicap ne parviennent pas à dissocier ce que représente leur handicap en termes de contrainte de ce qu'elles sont en tant que personnes. GAUTRON Brigitte (1999).

Tous ces éléments constituent un frein à l'autonomie de l'individu dans la mesure où la notion d'autonomie se base sur l'apprentissage de l'individu qui deviendra plus tard indépendant. Relevons à cet effet que le problème de l'autonomie chez les aveugles dans l'accomplissement des actes de vie quotidienne a de nombreuses conséquences sur leur vie. En effet, en institution comme ailleurs, Ces derniers deviennent la risée des autres du fait de leur dépendance vis-à-vis d'eux. A long terme, ces faits ont pour conséquences d'inhiber toutes chances d'intégration sociale et leur vie entière reste tributaire de l'assistance des autres.

Au regard des causes et conséquences sus-évoquées, des solutions ont donc été envisagées pour tenter de résoudre ce problème de l'autonomie. C'est ainsi que RIDEAU Alain (1993) indique quelques recommandations précises et nécessaires en affirmant que l'autonomie de l'enfant en matière éducative, est subordonnée à l'évaluation préalable de son niveau de connaissance dans les actes de vie quotidienne, en l'occurrence; le rangement du dortoir, la prise de repas, la toilette, le brossage des dents, l'habillement, la lessive et bien d'autres choses par le biais d'un test. Dans la même veine, TWAIN Mark (1959), affirme que

tout réside dans l'éducation. C'est-à-dire qu'on peut faire acquérir tout à travers l'éducation et amorcer une autonomisation quelle que soit l'arriération, le handicap ou la personnalité de l'utilisateur. Mais il faudra que cet apprentissage soit fait de façon pratique et précoce. Pour cet auteur, L'autonomie est donc subordonnée à l'éducation qui doit tenir compte du développement de chaque enfant notamment là où ce développement s'est arrêté.

Toutes ces études montrent que quel que soit le handicap, il est impérieux que l'handicapé puisse poser tout seul des actes de la vie quotidienne. Ces travaux visent l'autonomie de la personne handicapée dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne.

Malgré ces solutions le problème demeure. Sur notre lieu de stage (l'INIPA), les solutions au renforcement de l'autonomie de ces élèves aveugles sont proposées et menées par les éducateurs. Ainsi, les éducateurs de l'INIPA initient de façon régulière des activités liées au dressage de lit, au nettoyage de dortoir, au brossage de dent, à la prise de bain, à l'utilisation correcte des couverts dans la prise de repas...

Malgré toutes ces solutions proposées, les difficultés d'autonomie persistent. Face à la persistance du phénomène nous nous sommes demandé comment les activités de vie quotidienne peuvent-elles contribuer à renforcer l'autonomie de l'aveugle en institution ? Cette préoccupation nous a amené à proposer des activités de vie quotidienne qui touchent autant à la personne de l'individu qu'à sa participation dans son environnement. En ce qui nous concerne, nous proposons une prise en charge par des activités de vie quotidienne comme moyen de renforcement de l'autonomie de l'aveugle en institution.

Dans le cadre de notre étude, les activités de vie quotidienne se définissent comme l'ensemble des actes à accomplir chaque jour par une personne dans le but de prendre soin d'elle-même ou de participer à la vie sociale.

Les intérêts de cette étude se situent à plusieurs niveaux.

Au niveau institutionnel, cette étude cadre avec l'objectif majeur de l'INIPA qui est d'assurer l'éducation de l'ensemble des déficients visuels dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Au niveau social, ce projet favorise l'intégration sociale de ces élèves aveugles et participe à leur épanouissement en tant que personne humaine.

D'un point de vue personnel, cette étude nous apporte une satisfaction morale pour avoir contribué, aussi modestement soit-il, au renforcement de l'autonomie des élèves aveugles de l'INIPA. Aussi, c'est une expérience enrichissante qui nous permet de nous familiariser avec la recherche-action, un fondement de la pratique du métier d'éducateur spécialisé.

L'objectif de notre étude est de renforcer l'autonomie de l'aveugle en institution par les activités de vie quotidienne.

L'atteinte de cet objectif nécessite que cette étude s'inscrive préalablement dans un cadre théorique.

1.2. CADRE THEORIQUE

Dans la présente étude, nous proposons de renforcer l'autonomie des aveugles en institution par des activités de vie quotidienne. Pour la compréhension et l'explication du lien susmentionné, il importe d'inscrire notre étude dans un cadre théorique. Dans cette perspective, la théorie de l'apprentissage social de Bandura (1980), nous semble appropriée. Pour l'auteur, l'on peut apprendre simplement en observant le comportement des autres. Le processus de l'apprentissage se fonde selon lui, sur les trois principes que sont l'observation, l'imitation et la coopération. Dans ce processus, l'enfant a un repère qui est l'adulte, l'éducateur ou un pair, qu'il imite après l'avoir observé. En effet, la théorie de l'apprentissage social soutient que les gens sont capables de modifier ou de créer leur environnement en insistant sur l'importance de l'apprentissage intentionnel résultant de l'observation des autres.

L'observation permet à l'enfant de découvrir le comportement ou le savoir-faire du modèle observé.

L'imitation est l'étape de la reproduction de ce qui a été observé. C'est ici que les adolescents démontrent ce qu'ils ont vu. Cette étape est reproduite plusieurs fois afin que l'habitude reste.

La coopération est le principe par lequel un environnement favorable à l'apprentissage se crée. Ce processus est source de motivation.

Appliquée à notre étude, cette théorie va nous permettre d'enseigner aux élèves aveugles de l'INIPA, les séances de dressage de lit, de balayage et de rangement de dortoir suivant les trois principes décrits par BANDURA. Pour le premier relatif à l'observation, nous allons les inviter à suivre les démonstrations du dressage de lit, de balayage et de rangement du dortoir. Les mots « observer » ou « voir » prennent un autre

sens. En effet, dans le monde des aveugles, ils voient, appréhendent par le toucher. Concernant le deuxième principe qui est l'imitation, celle-ci va consister en une mise en situation des bénéficiaires. Ils vont s'essayer effectivement aux séances de dressage de lit, de balayage et de rangement du dortoir.

Quant au troisième principe qui est la coopération, elle va nous permettre pendant les différentes séances, de corriger les erreurs qui sont commises par les bénéficiaires et de les encourager à continuer à fournir des efforts. Tout ceci va créer un climat de confiance et de convivialité entre les bénéficiaires et nous. Ce qui va rendre plus aisées les séances d'activités. Ainsi, les bénéficiaires vont mieux comprendre et cela va faciliter l'apprentissage. La mise en situation des élèves aveugles à travers trois (03) activités de vie quotidienne menées met en évidence l'apprentissage social dans le renforcement de leur autonomie. Dans la pratique, cette théorie est régulée par quatre processus à savoir l'attention, la rétention, la reproduction et la motivation qui sont inclus dans différents principes développés lors du déroulement de chaque activité. Ainsi, le principe de l'observation inclus les processus de l'attention et de la rétention ou mémorisation, le principe de l'imitation inclus le processus de la reproduction et le principe de coopération inclus le processus de motivation.

Après avoir expliqué la théorie dans laquelle s'inscrit notre étude, il convient de recenser quelques travaux antérieurs sur le problème à l'étude.

1.3. LA REVUE DES TRAVAUX

L'objectif de cette étude est de renforcer l'autonomie de l'aveugle en institution à travers des activités de vie quotidienne. A travers la revue des travaux, il s'agira de porter un accent particulier sur les solutions liées au

problème de l'autonomie. Pour ce faire, nous articulerons notre démarche autour de deux axes dont le premier est lié aux solutions proposées dans le cas du problème de l'autonomie de l'aveugle-né et le second lié aux solutions proposées quant à la perspective de l'éducation permissive de l'aveugle.

En ce qui concerne l'axe lié à l'aveugle-né, KEPHART (1974) utilise l'expérience étayée de toutes les modalités sensorielles pour une bonne contextualisation. Pour lui, il est nécessaire de placer l'enfant aveugle face à une très grande variété d'expériences, pour qu'il puisse s'équiper d'un cadre de référence qui lui soit propre. Il en est ressorti des résultats très positifs participant au renforcement de l'autonomie de l'enfant. Dans le même sens, s'inscrit SCHWARTZ (1974) en préconisant que l'enfant aveugle ait des explications pour tout ce qu'il entend et pour tout ce qu'il sent tactilement.

Selon ces auteurs, ces activités de stimulation auditives (voix et bruit), les stimulations tactiles immédiatement proches, les stimulations olfactives ou gustatives utilisées chez les aveugles permettent de renforcer leur autonomie; Pour cela, des dispositions tenant compte des contraintes et barrières environnementales ont été prises afin de parvenir à un succès. Cependant, même s'il est réel que ces solutions ont participé au renforcement de l'autonomie de l'aveugle-né, qu'en est-il des solutions liées à la perspective de l'éducation permissive ?

Ainsi, abordant les réflexions sur le sujet, KOFFI TM. (2004) a montré qu'à travers des activités pratiques d'hygiène que sont le brossage des dents et la prise de bain, on peut amener le jeune aveugle à son autonomie.

KANDE (2005) a mis l'accent sur l'amélioration de l'hygiène vestimentaire et environnementale chez le déficient visuel à travers l'accomplissement des tâches spécifiques de la vie quotidienne. De même, DOSSAN (2007)

est parvenu à l'autonomisation de jeunes filles trisomiques par des exigences d'hygiène corporelle.

Dans cette dynamique de solutions sus-citées, certains de nos devanciers du cycle des Educateurs Spécialisés ont eu à effectuer des recherches et proposer des solutions au problème de l'autonomie, basées beaucoup plus sur l'aspect éducatif. Ainsi, KOUAKOU S. (2009), propose-t-il les activités de vie quotidienne pour l'autonomisation des polyhandicapés. Il ressort à cet effet, trois activités que sont la toilette, le brossage de dents et l'habillement. A la fin de ses travaux, ses deux bénéficiaires ont acquis les comportements souhaités. Si ces activités ont donné des résultats satisfaisants, il n'en demeure pas moins que sa cible n'avait que des handicaps physiques. Outre KOUAKOU S, AMIAN A. (2010), a axé son étude sur l'acquisition des techniques de bain pour l'autonomisation de trois adolescents handicapés intellectuels. A la fin de son travail, deux individus sur trois étaient parvenus à acquérir cette autonomie. Aussi, son travail n'a-t-il porté uniquement que sur le bain alors que les activités de soins corporels sont nombreuses et variées.

Quant à KONE S. (2010), qui a parlé de renforcement de l'autonomie des déficients mentaux légers, les activités telles que le rangement, la traversée de la route et l'apprentissage de la monnaie ont été proposées. A la fin de ses travaux, ses bénéficiaires maîtrisent tous la manipulation de la monnaie, ils arrivent tous à traverser la route à petite circulation sans l'aide de quelqu'un, et font seuls le rangement de leurs affaires. Si ces activités ont apporté les résultats escomptés, elles sont uniquement relatives à l'environnement des individus.

Tous ces projets ont eu le mérite d'avoir contribué au renforcement de l'autonomie chez des enfants dans leurs milieux différents.

Au regard de tous ces travaux, nous pouvons dire que notre projet se rapproche de celui de KONE S. (2010), qui avait pour objectif de renforcer l'autonomie des déficients mentaux légers. Cependant, nous marquerons la différence par notre projet car notre étude se fera autour des activités de vie quotidienne pour renforcer l'autonomie de l'aveugle au sein de l'institution en vue d'intégrer facilement la société.

Après la recension des écrits, nous nous orientons vers l'élaboration des hypothèses de recherche afin de mieux cerner le sujet.

1.4. HYPOTHESES DE RECHERCHE

1.4.1- Hypothèse générale

Les Activités de Vie Quotidienne (AVQ) renforcent l'autonomie de l'aveugle en institution. De cette hypothèse générale, nous énonçons trois hypothèses opérationnelles.

1.4.2- Hypothèses opérationnelles

H.O 1 : Les séances de dressage de lit permettent à l'élève aveugle de faire son lit sans aide.

H.O 2 : Les séances de balayage de dortoir permettent à l'élève aveugle de balayer son dortoir tout seul.

H.O 3 : Les séances de rangement de dortoir permettent à l'élève aveugle de mettre de l'ordre dans son dortoir tout seul.

En somme le premier chapitre nous a permis de mettre en évidence les fondements théoriques du problème à l'étude. Il nous revient maintenant de déterminer le cadre méthodologique qui permet d'identifier et d'expliquer les stratégies de mise en œuvre de données d'investigation et d'expérimentation.

CHAPITRE 2 :

**APPROCHES
METHODOLOGIQUES**

Ce chapitre explique les moyens que le chercheur utilise pour atteindre les objectifs qu'il s'est assigné au cours de la recherche. En un mot, il résume la démarche suivie dans l'étude.

Il s'agit donc ici de présenter les variables, de décrire le cadre d'étude et la population d'étude; de donner les critères de choix du groupe de travail ainsi que les caractéristiques des membres du groupe de travail. Le chapitre décrit également les techniques et outils d'investigation, énonce les techniques et outils de l'expérimentation, relate l'expérimentation proprement dite et évoque les difficultés rencontrées pendant l'exécution du projet.

2-1- PRESENTATION DES VARIABLES

Deux variables sont à présenter. Il s'agit d'une part, de la variable indépendante et d'autre part, de la variable dépendante.

2-1-1- LA VARIABLE INDEPENDANTE

La variable indépendante est la stratégie mise en place pour résoudre le problème posé à travers la variable dépendante. Dans le cadre de notre étude, la variable indépendante est : " Activités de vie quotidienne".

Pour une meilleure compréhension de cette variable, il convient d'en définir chaque terme qu'elle renferme.

Selon le Grand Dictionnaire de Terminologie (2019), le terme « activité » désigne l'ensemble des manifestations d'une faculté d'agir ou d'un phénomène. Il existe à cet effet plusieurs types d'activités qui peuvent être cérébrales, physiques, intellectuelles, musculaires et manuelles.

De même, Sillamy (1985) définit l'activité comme l'ensemble des actes d'un être vivant. Pour lui, c'est un réflexe qui correspond à une libération d'énergie par simple réaction à un existant. Elle fait intervenir le cerveau et les mécanismes d'une extrême complexité ; elle est étroitement liée aux pulsions et aux besoins.

Quant à l'expression « vie quotidienne » elle est la façon de vivre des individus chaque jour. Ainsi, les Activités de Vie Quotidienne (AVQ) sont toutes les actions de soins personnels de base liés à l'hygiène, à la sante et à la survie quotidienne.

Pour BERGERON (1996), les activités de vie quotidienne se définissent comme l'ensemble des gestes accomplis chaque jour par une personne dans le but de prendre soin d'elle-même ou de participer à la vie sociale. Guillaume et Chalufour (2010), définissent les activités de vie quotidienne (AVQ) comme « l'ensemble des gestes accomplis chaque jour par une personne dans le but de prendre soin d'elle-même ou de participer à la vie sociale. »

Quant à Dutil et Bottari (2012), le profil des AVQ (activités de vie quotidienne) est une mesure de l'indépendance durant l'exécution d'activités de la vie quotidienne telles que les soins personnels, l'entretien ménager et les activités communautaires.

L'Association Américaine des Ergothérapeutes (1917), dans cette lignée, identifie dix AVQ que sont : la prise de bain, le contrôle des sphincters, la déglutition, l'habillement, la nutrition, la mobilité fonctionnelle, l'entretien des moyens auxiliaires et aides techniques, les soins d'hygiène personnelle et d'apparence personnelle, les activités sexuelles et l'hygiène aux toilettes.

Pour ces auteurs, les AVQ sont un ensemble de faits et gestes qu'une personne accomplit chaque jour dans le but de prendre soin d'elle ou de participer à la vie sociale.

Dans le cadre de notre étude, les activités de vie quotidienne se définissent comme l'ensemble des actes à accomplir chaque jour par une personne dans le but de prendre soin d'elle-même ou de participer à la vie sociale.

Si leur accomplissement semble plus aisé et même banal pour les personnes ne présentant pas de handicap, il n'en demeure pas moins que pour celles en situation de handicap notamment les aveugles. Cela relève des actes de courage qui pourront les conduire à une indépendance.

Pour ce qui est de nos bénéficiaires pour qui « on fait tout », nous avons retenu dans le cadre du présent projet, les AVQ telles que le dressage du lit, le balayage et le rangement du dortoir, pour les dégager peu à peu de l'assistance permanente qui leur est portée.

Ainsi, les séances de dressage de lit permettent à l'élève aveugle de faire son lit sans aide. Ensuite, les séances de balayage de dortoir permettent à l'élève aveugle de balayer son dortoir tout seul. Enfin, les séances de rangement de dortoir permettent à l'élève aveugle de mettre de l'ordre dans son dortoir. Toutes ces activités ont pour but de renforcer l'autonomie de l'aveugle en institution.

La première variable étant définie et expliquée, il convient de présenter la deuxième.

2-1-2-VARIABLE DEPENDANTE

C'est le phénomène à l'étude. Dans notre contexte, la variable dépendante est: « renforcement de l'autonomie » de l'aveugle en institution.

Pour une meilleure compréhension de cette variable, il convient d'en définir chaque terme qu'elle renferme.

Ainsi, Le mot « renforcement » nom masculin, se définit selon le dictionnaire Larousse comme l'action de renforcer, le fait de renforcer ou le fait d'être renforcé.

Dans notre étude nous employons le mot "renforcement" pour désigner l'action de rendre plus fort par un stimulus ou de susciter une réaction conditionnelle. Quant à L'autonomie, elle est la capacité à se conduire soi-même.

Dans le cadre de ce projet, le renforcement de l'autonomie est le fait de rendre l'élève aveugle plus capable d'agir par lui-même, de répondre à ses propres besoins sans être aidé.

A l'INIPA, les pensionnaires sont confrontés à un problème d'autonomie. Ils sont dépendants d'autrui face aux activités de vie quotidiennes. A la lumière des difficultés de cette catégorie de personne, il est impérieux de renforcer leur autonomie dans l'accomplissement des actes de vie quotidiennes pour qu'elle soit plus apte au dressage de lit, au balayage et au rangement de leur dortoir. C'est à ce juste prix que les bénéficiaires vont apprendre à faire leurs lits seuls à travers les séances de dressage de lit, apprendre à balayer et ranger leurs dortoirs sans aide par le biais des séances de balayage et de rangement de dortoir.

Après la présentation des variables, il convient de cerner le cadre dans lequel s'est effectuée cette étude.

2.2- CADRE ET POPULATION D'ETUDE

Il est présenté à ce niveau le cadre d'étude, la population d'étude et le groupe de travail.

2.2.1- Cadre d'étude

Le présent projet s'est déroulé dans la commune de Yopougon qui fait partie des treize (13) communes que compte le district d'Abidjan. Elle est peuplée d'environ 2.000.000 d'habitants selon le RGPH (1998). Avec une superficie de 153,66 km², Yopougon est limitée au Nord par les communes d'Abobo et d'Anyama, au sud par la lagune Ebrié, à l'Est par la commune d'Attécoubé et à l'Ouest par la commune de Songon.

La commune abrite en son sein plusieurs structures spécialisées qui sont entre autres le CESEH, l'ECIS et l'INIPA. La dernière citée fait office de structure d'accueil dans le cadre de notre stage. Il est situé au «Groupement Foncier» de Yopougon. L'INIPA s'étend sur une superficie de 3,5 hectares et a une capacité d'accueil de 150 pensionnaires. C'est une institution étatique à caractère scolaire et professionnel. Elle fonctionne en régime d'internat depuis 1981 et dépend de la Direction de la Promotion des Personnes Handicapées (DDPH) du ministère des affaires sociales.

L'arrêté n°198/MFFAS du 23 septembre 2009 portant organisation et fonctionnement attribue à l'INIPA la mission «de réhabiliter, revaloriser et de promouvoir la personne handicapée visuelle à travers une série d'activités de prise en charge psycho-sociale, de formation scolaire et professionnelle qui visent à l'autonomisation et la réinsertion sociale de celle-ci». L'institut est composé de plusieurs services qui se présentent comme suit : la direction, le service technique, le service pédagogique, le service éducatif, l'économat, le centre médico-social, le service social, le

service socio-professionnel, le service d'animation socio-culturelle et sportive, la cellule braille, la cellule suivi collégiens et le préscolaire. La prédominance des agents de l'Etat de cette structure excepté le personnel du réfectoire et celui de cellule entretien des locaux et espaces verts et de la sécurité montre qu'elle dépend entièrement du budget de l'Etat.

Le service pédagogique et le service technique s'occupent de la formation scolaire et le service socio-professionnel se charge de l'encadrement professionnel en agropastoral et au standard. Le service éducatif, quant à lui, assure une multitude d'activités telles que les activités d'autonomisation, de socialisation, de prise en charge psycho-sociale ainsi que le suivi et l'encadrement scolaire. Le service d'animation socio-culturelle et sportive se charge d'une activité d'autonomisation comme les activités manuelles de création. Il se charge également des activités de socialisation, d'éveil et sportive.

2.2.2- Population d'étude

Cette étude porte sur les personnes handicapées visuelles dont le RGPH (2014) estime le nombre à 7618 en Côte d'Ivoire. Le déficient visuel est une personne dont la vue est totalement ou partiellement altérée.

A l'INIPA, au titre de l'année 2021-2022, les pensionnaires inscrits, sont repartis selon les niveaux mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Tableau I : Répartition de l'effectif des pensionnaires de l'INIPA pour l'année 2021-2022.

Niveaux Sexes	Maternelle	Primaire	Secondaire	Modules		Total
				Module I	Module II	
Garçons	01	29	48	06	04	88
Filles	01	23	29	03	01	57
Total	02	52	77	09	05	145

Le tableau montre que 145 pensionnaires sont inscrits au titre de l'année 2021-2022. Sur cet effectif, 02 pensionnaires sont inscrits à la maternelle. Les cycles primaire et secondaire comptent respectivement 52 et 77 tandis que les modules I et II totalisent 14 pensionnaires. Le présent travail prend en compte les pensionnaires inscrits au cycle primaire. Ils sont issus des dortoirs A, B, C et D. ils sont âgés de 06 à 15 ans et sont au nombre de 52. Il s'avère difficile de travailler avec l'ensemble de l'effectif du primaire. De ce fait, un groupe de travail a été constitué.

2.2.3. Groupe de travail

2.2.3.1- Critères de choix et justificatif du groupe de travail

Le choix des membres du groupe obéit aux critères ci-dessous.

- **Être pensionnaires des dortoirs A, B, C et D**

Ces dortoirs sont exclusivement réservés aux pensionnaires du cycle primaire. Vu leur tranche d'âge, leur implication à ce projet les rendra plus autonome dans la vie active à travers les activités qui seront

menées. Ce critère nous permet d'avoir 52 pensionnaires issus des dortoirs A, B, C et D.

- **Avoir entre 10 et 15 ans**

Ce critère n'est pas fortuit dans la mesure où, à cet âge les enfants de façon générale pratiquent régulièrement les activités de vie quotidienne. Mais dans le cas de nos pensionnaires, c'est le contraire. C'est la réalité qu'ils nous offrent. Alors, en réalisant ce travail avec ces pensionnaires, ils parviendront à faire leurs lits, à balayer et ranger de façon quotidienne leurs dortoirs.

Ce critère nous permet d'avoir 45 / 52 pensionnaires issus des dortoirs A, B, C et D.

- **Être plus dépendant des substituts parentaux**

La dépendance est l'état de personne qui a besoin d'être aidée pour les actes essentiels de la vie ou requiert une surveillance régulière. On peut donc dire que c'est un individu qui a besoin d'être assisté dans les tâches de la vie quotidienne en dépit des soins dont il bénéficie. Des pensionnaires n'exécutent pas les tâches de rangement et de balayage des dortoirs de façon quotidienne. Ce qui justifie la présence des ordures et du sable dans les dortoirs. Les effets scolaires et vestimentaires sont dans le désordre. Ce critère nous permet d'avoir 35 / 45 pensionnaires issus de l'effectif du primaire dont l'âge est compris entre 10 et 15 ans.

- **Ne pas effectuer les activités de vie quotidienne (AVQ)**

Ce critère trouve son importance dans la mesure où il est la solution que nous apportons pour la résolution de ce problème de l'autonomie. Il est de savoir le nombre de bénéficiaires qui ne font pas les activités de vie quotidienne (AVQ). Ce critère nous permet d'enregistrer 25 / 35 pensionnaires issus de ceux qui sont plus dépendant des substituts

parentaux. Parmi ces 25 pensionnaires, notre étude s'est portée sur 4 qui sont plus touché par ce problème de l'autonomie. Ces 4 pensionnaires constituent notre groupe de travail et leurs caractéristiques seront décrites dans le tableau suivant :

2.2.3.2- Caractéristiques des membres du groupe de travail

Tableau II : Identification des membres du groupe de travail

Caractéristiques Noms Codés	Être pensionnaires des dortoirs A, B, C et D	Avoir entre 10 et 15 ans	Être plus dépendant des substituts parentaux	Ne pas effectuer les activités de vie quotidienne
SM	C	13 ans	Oui	Oui
BA	C	15 ans	Oui	Oui
AE	D	15 ans	Oui	Oui
BB	C	13 ans	Oui	Oui

Source: Dossiers des enfants

Dans le tableau ci-après l'âge des bénéficiaires qui composent notre groupe de travail est compris entre 13 et 15 ans. Ils sont en classe de CE1, CM1 et CM2. Ils sont tous aveugles et sont tous dépendant des substituts parentaux de l'institut.

Après avoir identifié les membres du groupe de travail, nous allons aborder leur histoire personnelle.

2.2.3.3- Anamnèse des membres du groupe de travail

Tableau III: Histoire personnelle des membres du groupe de travail

Nom Codés				
Enseignement	SM	BA	AE	BB
Antécédents médicaux	La grossesse a été normale jusqu'à terme, il souffre d'une cécité acquise depuis l'âge de 10 ans. il est rentré à l'institut à l'âge de 12 ans.	Il est né à terme car la grossesse s'est bien déroulée. Il souffre d'une cécité congénitale. Il est rentré à l'institut à l'âge de 9 ans.	La grossesse s'est bien déroulée. Il est né à terme et souffre d'une cécité acquise à 4 ans. Il est rentré à l'institut à l'âge de 8 ans.	Il est né à terme car la grossesse s'est bien déroulée. Il souffre d'une cécité congénitale. Il est rentré à l'institut à l'âge de 6 ans.
Comportement en famille	Il ne participe pas aux activités de la maison.	Il ne participe pas aux activités de la maison.	Il ne participe pas aux activités de la maison.	Il ne participe pas aux activités de la maison.
Comportement à l'institut	Il est éveillé, sociable. Mais il n'est pas autonome (ne fait pas son lit, ne balaie pas son dortoir. Il ne range pas également son dortoir).	Il n'est pas autonome (ne balaie pas son dortoir, ne dresse pas son lit, ne range pas son dortoir). Mais sociable et très éveillé.	Il n'est pas autonome (porte des vêtements sales, ne balaie pas son dortoir, ne dresse pas son lit à son réveil le matin). Mais il est éveillé et sociable	Il n'est pas autonome (ne se lave pas correctement). Mais sociable et très éveillé.
Conduite à tenir	Nécessite un suivi éducatif.	Nécessite un suivi éducatif.	Nécessite un suivi éducatif.	Nécessite un suivi éducatif.

Source: Dossiers médicaux des enfants et entretien avec les parents.

Ce tableau ci nous permet d'observer leurs difficultés avant l'expérimentation. Il en ressort que les membres du groupe de travail ne participent à aucune activité de vie quotidienne.

Le tableau suivant nous permet d'apprécier les difficultés des bénéficiaires avant l'expérimentation.

Tableau IV : Evaluation des comportements des bénéficiaires en début de projet.

Domaines	Constat en début de projet	Activités à proposer	Objectifs	Résultats attendus
Psycho Moteur	Les bénéficiaires ne font pas leurs lits chaque matin après le réveil	Séance de dressage de lit.	Les séances de dressage de lit, permettent aux bénéficiaires d'apprendre à faire le lit sans aide	Les bénéficiaires doivent dresser leur lit après le réveil
	Les bénéficiaires ne balayent pas leurs dortoirs.	Séance de balayage de dortoir.	Les séances de balayage de dortoir permettent aux bénéficiaires de balayer le dortoir seuls.	Les bénéficiaires doivent balayer leurs dortoirs
	Les bénéficiaires ne rangent pas leurs dortoirs	Séance de rangement de dortoir	Les séances de rangement de dortoir permettent aux bénéficiaires de mettre de l'ordre dans leurs dortoirs	Les bénéficiaires doivent ranger leurs dortoirs

Source: observations et questionnaires

Il ressort de ce tableau que le domaine psychomoteur montre que les bénéficiaires ne font pas leurs lits, ne balayent pas et ne rangent pas leurs dortoirs.

2.3- TECHNIQUES ET MATERIELS DE RECHERCHE

Ce sont les instruments et les matériels qui permettent la collecte de toutes les informations nécessaires à l'élaboration du travail de recherche.

2.3.1-Techniques de collecte de données

Les techniques et instruments d'expérimentation sont les outils qui ont permis la réalisation du projet.

- L'observation

Si on s'en tient au dictionnaire de la psychologie, l'observation est vue comme étant une méthode dont le but est de relever un certain nombre de faits naturels à partir desquels il sera possible de formuler une hypothèse que l'on soumettra à la vérification expérimentale. L'observation peut être simple c'est – à – dire ne faisant appel qu'aux organes de sens (Yeux, oreille, nez, langue...). Elle peut être armée, structurée ou spécifique c'est – à – dire faisant appel à des instruments ou des techniques en occurrence la grille d'observation comprenant des items. Dans notre cas, observer un aveugle ou un groupe d'aveugle c'est avoir un regard attentif et critique sur ce qu'il est, ce qui l'entoure. C'est aussi être témoin de ses expériences, c'est enregistrer et se souvenir de ce que nous l'avons vu faire. Ainsi, l'observation simple va consister à mettre l'accent sur les aspects généraux liés à l'environnement quotidien des bénéficiaires pendant que l'observation structurée utilise une grille d'observation comprenant des items dont le but est de permettre aux pensionnaires bénéficiaires d'avoir bonne notion sur la pratique des activités de vie quotidienne permettant l'acquisition de leur autonomie.

- **L'entretien**

C'est un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec le but fixé. L'entretien peut être non directif c'est - à- dire vise les rapports entre l'individu interrogé et le terme de l'entretien. Ce sont les réponses de l'interrogé qui donne une direction à l'entretien ; L'entretien peut être également directif c'est - à - dire consiste à interroger l'individu à partir d'un certain nombre de sous thème en rapport avec le thème choisi.

Dans notre cas, une série d'entretien est initiée autour des thèmes liés à l'autonomie des pensionnaires dans l'accomplissement des actes de vie quotidienne. L'entretien a permis également de confirmer l'existence réelle du problème de l'autonomie dans la réalisation des actes de vie quotidienne d'où le projet sur les pratiques de vie quotidienne en faveur des Pensionnaires de INIPA.

- **L'analyse documentaire**

C'est la collecte des informations à partir des ouvrages généraux et spécifiques tels des sites internet, des mémoires, des dictionnaires, des dossiers, qui sont en rapport avec notre thème de recherche. L'analyse documentaire s'est également effectuée à l'INIPA et à la bibliothèque de l'INFS. En outre elle nous a servi à la réalisation de notre projet surtout l'élaboration des considérations théoriques et méthodologiques.

Toutes ces techniques sus évoquées ont été associées à des instruments.

2.3.2- Matériels et outils d'expérimentation

Les matériels de collecte de données ou d'investigation sont l'ensemble des documents ayant pour but de recueillir des informations pendant l'élaboration du projet. Ce sont également des matériels auxquels l'éducateur a recours pendant l'expérimentation.

Pour l'exécution, nous avons eu recours à quatre supports pédagogiques qui sont : le cahier de bord, la fiche technique d'activité, la grille d'observation et le guide d'entretien.

- **Le cahier de bord**

Le cahier de bord est un outil pédagogique dans lequel nous consignons :

- notre travail de préparation (objectif, plan d'activité, préparation d'atelier, ...)
- Les observations sur les activités menées et sur les jeunes dont il s'occupe
- notre autocritique et critique
- nos suggestions
- Les résultats de nos observations
- nos rendez-vous
- Etc.

Son usage est quotidien. En fin de semaine ou de quinzaine, nous nous en servons pour faire le point sur la période écoulée relativement aux activités qui devraient être menées pour évaluer le niveau d'achèvement de nos activités et d'atteinte des objectifs fixés. Cette synthèse doit faire ressortir les difficultés rencontrées aussi bien sur le plan personnel que matériel et prévoir des moyens pour les surmonter. Ce cahier nous permet de mieux organiser notre travail et faciliter la remise en question de notre conduite éducative.

- **La fiche technique d'activité**

La fiche technique d'activité est la fiche sur laquelle nous notons toutes les étapes et informations dans l'exécution de notre activité tels les matériels utilisés, les items, les intervenants, la durée de l'activité, l'espace là où se déroule l'activité, ainsi que les résultats attendus.

- **La grille d'observation**

La grille d'observation permet d'évaluer le comportement et la réaction des bénéficiaires pendant l'activité. En effet, cette grille nous amène à suivre l'évolution des comportements des bénéficiaires pendant les périodes du projet.

- **Le guide d'entretien**

Le guide d'entretien permet de nous informer sur le comportement des bénéficiaires, à collecter les informations relatives au groupe de travail.

2.3.3- Matériels de suivi et d'évaluation

Le type d'évaluation utilisé dans la réalisation de notre projet est l'évaluation formative. C'est une évaluation qui se pratique au cours de l'apprentissage, d'où elle a pour but de renseigner le bénéficiaire le plus complètement et le plus précisément sur la distance qui le sépare de l'objectif et les difficultés qu'il rencontre. Pelpel (1993).

Dans notre démarche nous utilisons la grille d'observation et l'échelle d'évaluation. Ce qui nous permet en définitive de comptabiliser le nombre des comportements positifs, négatifs et non observés. Lorsqu'il y a réaction à un item donné, le comportement peut être positif ou négatif. Le comportement est dit positif lorsqu'il correspond au comportement attendu, dans le cas contraire il est mentionné négatif. L'échelle d'évaluation intervient dans la réalisation de chaque activité dans la mesure où nous faisons une sommation des différents scores obtenus par item, par comportement positif, par comportement négatif et comportements non observés.

2.4 - EXPERIMENTATION

2.4.1- Phase de sensibilisation

C'est une phase préliminaire qui a consisté à informer et à susciter l'adhésion et la collaboration de toutes les personnes impliquées dans la réalisation du projet. Ainsi, nous avons procédé aux rencontres suivantes :

- Le groupe de travail

Nous nous entretenons avec les bénéficiaires tout en leur expliquant l'importance d'une telle action et décidons ensemble de formuler les objectifs recherchés et le contenu du projet. En somme les bénéficiaires ont adhéré au projet dont l'objectif est de renforcer leur autonomie dans l'accomplissement des actes de vie quotidienne.

- Le Directeur de mémoire

Il est important que le Directeur de mémoire adhère au projet car il est le garant scientifique du mémoire. Après avoir identifié l'autonomie comme étant le problème majeur de l'INIPA, nous lui avons présenté l'objet de notre recherche qu'il trouve pertinent et à encourager dans la réalisation.

- Le Maître de stage

Suite aux observations effectuées, le problème identifié a été soumis à l'appréciation de notre encadreur. Il a donné son accord pour la réalisation de ce projet et nous rassure de gratifier de son expérience et son expertise.

- Le personnel du service éducatif

A la suite de nos observations, nous avons porté à leur connaissance le problème qui a retenu notre attention. Le personnel a adhéré à ce choix

en nous exhortant à proposer de nouvelles pistes d'orientations sur la question.

- **Les parents d'élèves**

Les parents ont été impliqués dans la réalisation de ce projet dans le but de les amener à poursuivre cette action éducative lorsque les bénéficiaires seront rentrés en famille.

2.4.2- Phase pratique

Elle consiste à mettre en œuvre les activités énumérées au niveau de la variable indépendante. La phase pratique se fait en 2 étapes distinctes mais complémentaires. Au cours de la première étape qui s'est étendue dans la période du mardi 1^{er} Février au vendredi 29 Avril 2022, les bénéficiaires ont été mis en activité sous forme de prise de contact. La deuxième étape qui s'est tenue sur la durée du Mardi 03 Mai au lundi 1^{er} Août 2022 fut l'appropriation des activités par les bénéficiaires. A cette étape il était question d'une reprise des activités de la première étape en vue d'une perfection. Ainsi nous abordons le contenu des activités mises en réalisation.

ACTIVITE A: Le dressage de lit

(Voir la fiche technique d'activité annexe I)

Objectif Spécifique : Etant donné des lits, des draps, des matelas et des chaises mis à sa disposition, le bénéficiaire doit être capable de faire le lit tout seul.

Bien avant, l'éducateur spécialisé stagiaire procède à une mise en train en vue de préparer le bénéficiaire à l'activité. Après la présentation du matériel de travail, il fait ensuite la démonstration du dressage de lit en demandant à chaque bénéficiaire d'exécuter chaque étape avec lui en lui tenant les mains du fait de son handicap. Il demande enfin à tous les bénéficiaires de faire l'exercice ensemble étape après étape à la demande de l'éducateur mais chacun devant son lit.

C'est une activité qui bien que conduisant au renforcement de l'autonomie du bénéficiaire, le rend apte au dressage de lit.

GRILLE D'OBSERVATION D'ACTIVITE A

Titre de l'activité : Le dressage de lit

Effectif : 4 bénéficiaires

Date : Avril – Mai 2022

Nombre de séance : 6

Tranche d'âge : 10 à 15 ans

Moment : le matin

Matériels : des lits, des draps, des matelas et des chaises

Période : Période 1 & 2

Observateur : Maitre de stage.

Tableau V: Grille d'observation de l'activité A

Code Items	Comportement à observer	Noms codés				Total		
		BB	AE	BA	SM	+	-	0
1	Se positionne au pied du lit.							
2	Étend le drap de lit sur le matelas							
3	Fourre le drap dans les quatre coins du lit							
4	Fourre le drap dans les quatre côtés du lit							
5	Ajuste le drap de lit de part et d'autres des côtés							
TOTAL		+						
		-						
		0						

ACTIVITE B: Le balayage de dortoirs

(Voir la fiche technique d'activité annexe II)

Objectif Spécifique : Étant donné des balais, des pelles en plastique, des seaux à poubelle mis à sa disposition, le bénéficiaire doit être capable de balayer le dortoir sans aide.

Pour cette activité, l'éducateur spécialisé stagiaire procède à une mise en train en vue de préparer le bénéficiaire à l'activité. Après la présentation du matériel de travail, l'éducateur fait ensuite la démonstration du balayage ensemble avec le bénéficiaire en le prenant par les mains du fait de son handicap. Pour finir, il lui remet le balai et lui demande de faire l'activité tout seul. Enfin, Cette activité renforce l'autonomie du bénéficiaire en le rendant apte au balayage du dortoir.

GRILLE D'OBSERVATION D'ACTIVITE B

Titre de l'activité : Le balayage du dortoir

Effectif : 4 bénéficiaires

Date : Avril – Mai 2022

Nombre de séance : 6

Tranche d'âge : 10 à 15 ans

Moment : le matin

Matériels : des balaies, des pelles en plastique et des seaux en plastique.

Période : Période 1 & 2

Observateur : Maitre de stage.

Tableau VI: Grille d'observation de l'activité B

Code Items	Comportement à observer	Noms codés				Total		
		BB	AE	BA	SM	+	-	0
1	Se débarrasse des chaussures et tenir fermement un balai dans sa paume							
2	Se baisse pour racler les ordures sous les lits							
3	Balaie la grande allée du fond vers la sortie							
4	Ramasse les ordures à l'aide de la pelle et du balai							
5	Mets les ordures ramassées dans la poubelle							
TOTAL		+						
		-						
		0						

ACTIVITÉ C: Le rangement du dortoir

(Voir fiche technique de l'activité annexe III)

Matériels : Les effets scolaires, un sac d'école, le sac de voyage, le linge propre, le linge sale, des chaussures et de deux sachets.

Objectif Spécifique : Suite aux séances de rangement, le bénéficiaire doit être capable de ranger son dortoir sans l'aide d'autrui.

Pour cette activité, l'éducateur spécialisé stagiaire procède à une mise en train en vue de préparer le bénéficiaire à l'activité. Après la présentation du matériel de travail, l'éducateur fait ensuite la démonstration du rangement ensemble avec le bénéficiaire en le prenant par les mains du fait de son handicap. Pour finir, il met à sa disposition le matériel nécessaire et lui demande de faire l'activité tout seul. Cette activité renforce l'autonomie du bénéficiaire en le rendant apte au rangement.

GRILLE D'OBSERVATION D'ACTIVITE C

Titre de l'activité : Le rangement des affaires

Effectif : 4 bénéficiaires

Date : Avril – Mai 2022

Nombre de séance : 6

Tranche d'âge : 10 à 15 ans

Moment : le matin

Matériels : des effets scolaires, un sac d'école, des linges propres, un sac de voyage, des linges sales, des chaussures et de deux sachets.

Période : Période 1 & 2

Observateur : Maitre de stage.

Tableau VII : Grille d'observation de l'activité C

Code Items	Comportement à observer	Noms codés				Total		
		BB	AE	BA	SM	+	-	0
1	Met ses effets scolaires dans le sac d'école.							
2	Met le linge propre dans le sac de voyage							
3	Met le linge sale dans le sachet							
4	Met les chaussures dans le deuxième sachet							
5	Dépose les sacs d'école et de voyage à droite du haut de lit et les deux sachets à gauche du haut de lit.							
TOTAL		+						
		-						
		0						

2.5- DIFFICULTES LIEES A LA RECHERCHE

Au cours de notre stage, nous avons rencontré quelques difficultés qui ont entravé la bonne exécution de notre projet.

Dans le cadre de la recherche de cette étude, la collecte de données chiffrées sur le problème de l'autonomie de l'aveugle en institution a constitué une véritable difficulté.

La première difficulté enregistrée porte sur le questionnaire que nous avons constitué auprès des substituts parentaux issus du service éducatif. En effet, nous avons rencontré quelques limites dans la collecte des informations par le fait que certaines données collectées auprès des substituts parentaux ne sont pas en conformité avec celles recueillies auprès de certains membres du système bénéficiaire. Aussi, au niveau du service social, une autre difficulté se situe au niveau des dossiers des élèves que nous avons trouvé vide pour certains et incomplets pour d'autres. Celle-ci a occasionné l'incompréhension de certaines réactions et attitudes des bénéficiaires en charge. Heureusement, l'entretien avec les pensionnaires eux-mêmes et les éducateurs a permis de combler ce vide. Par ailleurs, la défaillance de certains équipements tels que les placards dans les dortoirs et l'indisponibilité des armoires dans le réfectoire nous ont causé d'énormes difficultés lors de la séance pratique du rangement. Pour contourner cette difficulté, nous nous sommes servi du matériel disponible tel que les sacs de voyage et de l'école ainsi que des sacs en sachets pour mener l'activité pratique du rangement des dortoirs. Plusieurs difficultés ont été rencontrées pendant cette étude. Cependant, elles ne nous ont pas empêchées d'obtenir des résultats.

Ce chapitre nous a permis de faire l'inventaire de la démarche utilisée pour l'exécution des activités liées au problème à l'étude. A présent, il nous faut aborder le chapitre des résultats afin d'évaluer les acquis et confronter les hypothèses de recherche.

CHAPITRE 3 :

RESULTATS

Après avoir mis en évidence la méthodologie qui a servi à la réalisation de notre projet dans le chapitre 2, nous allons dans le chapitre 3 présenter les résultats obtenus lors de l'expérimentation. L'expérimentation s'effectue en deux périodes. Pendant ces différentes périodes, nous mettons en relief la synthèse des grilles d'observation. En effet la synthèse des grilles d'observation sert à montrer les capacités effectives du bénéficiaire lors des diverses Périodes et séances. En outre lorsqu'un sujet réussit à exécuter la tâche qui lui ait confié dans ce cas il est coché positif dans le contraire il est coché négatif. On parle également de comportement non observé au cours de ces deux périodes. Le comportement non observé se traduit par l'absence de manifestations chez le sujet lors de la pratique d'une activité ou carrément l'incapacité d'exécuter une consigne donnée par l'éducateur.

Nous allons présenter la synopsis de chaque activité pendant les deux périodes. Dans chaque tableau nous faisons le commentaire des résultats obtenus ainsi que les nous mettons alors en évidence les attitudes éducatives relatives aux analyses faites.

3.1- PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

3.1.1- Evaluation des acquis en fin de projet

Tableau VIII: Evaluations des acquis en fin de projet

Domaines	Constat en début de projet	Objectifs pédagogiques	Activités proposées	Résultats attendus	Résultats obtenus
Psychomoteur	Les pensionnaires éprouvent des difficultés à faire le lit sans aide	Le pensionnaire doit être capable de faire le lit sans aide	Les séances de dressage de lit	Le lit est fait sans aide	Les pensionnaires parviennent à faire leurs lits sans aide
	Les pensionnaires balayaient difficilement leurs dortoirs tout seuls	Le pensionnaire doit être capable de balayer le dortoir tout seul	Les séances de balayage de dortoir	Le dortoir balayé tout seul.	Les pensionnaires parviennent à balayer le dortoir tout seul.
	Les pensionnaires éprouvent des difficultés à ranger leurs dortoirs sans aide.	Le pensionnaire doit être capable de ranger le dortoir tout seul	Les séances de rangement de dortoir	Le dortoir rangé tout seul.	Les pensionnaires parviennent à ranger le dortoir seul.

L'évaluation des acquis en fin de projet sert à indiquer auprès de chaque apprenant les activités menées au cours des deux périodes. Dans le tableau les acquis obtenus sont consignés comme suit:

3.1.2- Présentation des résultats des activités de la période 1

Grille d'observation de l'activité A

Titre : Le dressage de lit

Objectif spécifique : Étant donné le matériel, le bénéficiaire doit être capable de faire le lit sans aide.

Lieu : dortoir

Période : 01/02/22 au 29/04/22

Moment : l'après-midi

Durée : 45 min

Niveau d'étude : CE1 au CM2

Effectif : 4

Tranche d'âge : 10 à 15 ans

Nombre de séances : 3/6

Observateur : le maitre de stage

Code :

}	+ : Comportement positif
	- : Comportement négatif
	0 : Comportement non observé

Tableau IX : Synthèse des grilles d'observation de l'activité A à la Période 1

N° des items	Comportements observés	Noms codés des pensionnaires				TOTAL		
		BB	AE	BA	SM	+	-	0
1	Se positionne au pied du lit	+	+	+	+	4	0	0
2	Étend le drap de lit sur le matelas	+	+	+	+	4	0	0
3	Fourre le drap dans les quatre coins du lit	-	-	+	-	1	3	0
4	Fourre le drap dans les quatre côtés du lit	-	-	+	-	1	3	0
5	Ajuste le drap de lit de part et d'autres des côtés	-	+	-	-	1	3	0
TOTAL		+	2	3	4	2	11/20	
		-	3	2	1	3		09/20
		0	0	0	0	0		0/20

Commentaire et Analyse : Au terme des trois séances et pour 20 comportements à observer, nous avons totalisé 11 comportements positifs contre 09 comportements négatifs et 0 comportement non observé.

Les comportements positifs ont été enregistrés avec le bénéficiaire BB au niveau des items 1 et 2, le bénéficiaire AE au niveau des items 1, 2 et 5, le bénéficiaire BA au niveau des items 1, 2, 3 et 4, le bénéficiaire SM au niveau des items 1 et 2. Cependant, les comportements négatifs ont été enregistrés avec le bénéficiaire BB au niveau des items 3, 4 et 5, le bénéficiaire AE au niveau des items 3 et 4, le bénéficiaire BA au niveau de l'item 5, le bénéficiaire SM au niveau des items 3, 4 et 5.

Le bénéficiaire BA a obtenu le meilleur score soit 4/5 pendant que le bénéficiaire AE a obtenu moyen de 3/5 et les bénéficiaires BB et SM ont obtenu chacun un faible score soit 2/5.

Dans l'ensemble, tous les bénéficiaires ont réussi les items 1 et 2. Cela se justifie par le fait que ces items aient été bien compris.

Cependant, les items 3, 4 et 5 ont enregistré chacun 03 comportements négatifs. Cela prouve que ces trois items ont été mal compris par les bénéficiaires ou le niveau de langue n'a pas été accessible à tous.

Nous les avons encouragés pour leur brillante prestation.

Attitude éducative : Établir une communication entre les bénéficiaires et nous dans un langage plus accessible afin qu'ils comprennent mieux les items 3, 4 et 5 lors de la seconde période.

Grille d'observation de l'activité B

Titre : Le balayage de dortoir

Objectif spécifique : Etant donné le matériel, le bénéficiaire doit être capable de balayer le dortoir tout seul.

Lieu : dortoir

Période : 01/02/22 au 29/04/22

Moment : l'après-midi

Durée : 45 min

Niveau d'étude : CE1 au CM2

Effectif : 4

Tranche d'âge : 10 à 15 ans

Nombre de séances : 3/6

Observateur : le maitre de stage

Code :

- + : Comportement positif
- : Comportement négatif
- 0 : Comportement non observé

Tableau X : Synthèse des grilles d'observation de l'activité B à la période 1

N° des items	Comportements observés	Noms codés des pensionnaires				TOTAL		
		BB	AE	BA	SM	+	-	0
1	Tient fermement un balai dans sa paume	+	+	+	+	4	0	0
2	Se baisse pour racler les ordures qui sont sous les lits	+	-	+	+	3	1	0
3	Balaie la grande allée du fond vers la porte	+	-	-	+	2	2	0
4	Ramasse les ordures à l'aide de la pelle et du balai.	-	+	+	+	3	1	0
5	Met les ordures ramassées dans la poubelle	+	+	+	+	4	0	0
TOTAL		+	4	3	4	5	16/20	
		-	1	2	1	0		04/20
		0	0	0	0	0		0/20

Commentaire et Analyse : Au terme des trois séances de l'activité B, il ressort 20 comportements dont 16 comportements positifs contre 4 comportements négatifs et 0 comportement non observé.

Les comportements positifs ont été enregistrés avec les bénéficiaires BB, BA et SM au niveau de l'item 2, avec les bénéficiaires BB et SM au niveau de l'item 3, avec les bénéficiaires AE, BA et SM au niveau de l'item 4 et avec tous les bénéficiaires au niveau des items 1 et 4. Cependant, les items 2, 3 et 4 ont enregistrés les comportements négatifs avec le bénéficiaire AE au niveau des items 2 puis 3, avec le bénéficiaire BA au niveau de l'item 3 et avec le bénéficiaire BB au niveau de l'item 4.

Les bénéficiaires SM, BB et BA ont obtenu les meilleurs scores soit 5/5 pour SM et 4/5 pour chacun des deux autres pendant que le bénéficiaire AE a obtenu le score le plus faible, soit 3/5.

Dans l'ensemble, tous les bénéficiaires ont bien rendu l'activité. Cela se justifie qu'ils ont bien compris la démonstration.

Cependant, les items 2, 3 et 4 ont enregistré à eux seuls tous les comportements négatifs. Cela prouve qu'ils éprouvent des difficultés à balayer sous le lit et acheminer les ordures du fond vers la sortie.

Nous les avons félicités pour leur brillante prestation.

Attitude éducative : veiller à ce que les acquis soient maintenus. Ce qui voudrait dire que l'activité doit être reconduite en seconde période tout en mettant l'accent sur la façon de balayer les ordures de la grande allée vers la porte sans les disperser à nouveau.

Grille d'observation de l'activité C**Titre** : Le rangement du dortoir**Objectif spécifique** : Etant donné le matériel, le bénéficiaire doit être capable de ranger son dortoir tout seul**Lieu** : dortoir**Période** : 01/02/22 au 29/04/22**Moment** : le matin**Durée** : 45 min**Niveau d'étude** : CE1 au CM2**Effectif** : 4**Tranche d'âge** : 10 à 15 ans**Nombre de séances** : 3/6**Observateur** : le maitre de stage

Code :

}	+ : Comportement positif
	- : Comportement négatif
	0 : Comportement non observé

Tableau XI : Synthèse des grilles d'observation de l'activité C à la Période 1

N° des items	Comportements observés	Noms codés des pensionnaires				TOTAL		
		BB	AE	BA	SM	+	-	0
1	Met ses effets scolaires dans le sac d'école	-	-	-	+	1	3	0
2	Met le linge propre plié dans le sac de voyage	-	+	-	+	2	2	0
3	Met le linge sale dans le sachet	+	+	+	+	4	0	0
4	Met les chaussures dans le deuxième sachet	+	+	+	+	4	0	0
5	Dépose les sacs d'école et de voyage à droite du haut de lit et les deux sachets à gauche du haut de lit.	+	-	+	-	2	2	0
TOTAL		+	3	3	3	4	13/20	
		-	2	2	2	1		07/20
		0	0	0	0	0		0/20

Commentaire et Analyse : Au terme des trois séances de l'activité C et pour 20 comportements à observer, nous avons recueilli 13 comportements positifs contre 7 comportements négatifs et 0 comportement non observé.

Les comportements positifs ont été enregistrés avec le bénéficiaire SM au niveau de l'item 1, avec les bénéficiaires AE et SM au niveau de l'item 2, avec les bénéficiaires BB et BA au niveau de l'item 5 et avec tous les bénéficiaires au niveau des items 3 et 4. Cependant, les comportements négatifs ont été enregistrés avec les bénéficiaires BB, AE et BA au niveau de l'item 1, avec les bénéficiaires BB et BA au niveau des items 2, avec les bénéficiaires AE et SM au niveau de l'item 5.

Le bénéficiaire SM a réalisé le meilleur score soit 4/5 pendant que les bénéficiaires BB, AE et BA ont obtenu chacun un score moyen de 3/5.

Dans l'ensemble, un bénéficiaire a réagi positivement à 4 items et les trois autres bénéficiaires ont réagi de façon positive à 3 items. Cela se justifie qu'ils ont bien compris en partie les démonstrations de notre activité.

Cependant, l'item 1 a enregistré à lui seul trois comportements négatifs et les items 2 et 5 ont enregistré chacun deux comportements négatifs. Ce qui signifie que leur mise en application par les pensionnaires semble très difficile.

Nous les avons remerciés et félicités pour leur brillante participation.

Attitude éducative : veiller à ce que les acquis soient préservés. Ce qui voudrait dire que l'activité doit être reconduite en seconde période tout en mettant l'accent sur les items 1, 2 et 5. Il s'agit ici de leur rappeler les tâches de rangement des effets scolaires dans le sac d'école, de rangement du linge propre plié dans le sac de voyage et du dépôt des sacs d'école et de voyage à droite du haut de lit et des deux sachets à gauche du haut de lit.

3.1.3 - Présentation des résultats des activités de la période 2

Grille d'observation de l'activité A

Titre : Le dressage de lit

Objectif spécifique : Étant donné le matériel, le bénéficiaire doit être capable de faire le lit sans aide.

Lieu : dortoir

Période : 03/05/22 au 01/08/22

Moment : le matin

Durée : 45 min

Niveau d'étude : CE1 au CM2

Effectif : 4

Tranche d'âge : 10 à 15 ans

Nombre de séances : 3/6

Observateur : le maitre de stage

Code :

- + : Comportement positif
- : Comportement négatif
- 0 : Comportement non observé

Tableau XII : Synthèse des grilles et observation de l'activité A à la période 2

N° des items	Comportements observés	Noms codés des pensionnaires				TOTAL		
		BB	AE	BA	SM	+	-	0
1	Se positionne au pied du lit	+	+	+	+	4	0	0
2	Étend le drap de lit sur le matelas	+	+	+	+	4	0	0
3	Fourre le drap dans les quatre coins du lit	+	+	+	+	4	0	0
4	Fourre le drap dans les quatre côtés du lit	+	+	+	+	4	0	0
5	Ajuste le drap de lit de part et d'autres des côtés	+	+	+	+	4	0	0
TOTAL		+	2	3	4	2	20/20	
		-	3	2	1	3		0/20
		0	0	0	0	0		0/20

Commentaire et Analyse : Au terme des deux séances et pour 20 comportements à observer, nous avons totalisé 20 comportements positifs contre 0 comportement négatif et 0 comportement non observé.

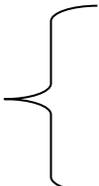
Les bénéficiaires ont tous réussi aux différents items.

Les résultats obtenus sont plus que satisfaisants. En reconduisant cette activité, les bénéficiaires ont réussi à corriger toutes leurs erreurs commises à la première période.

Attitude éducative : Veuillez continuer cette activité de façon régulière.

Grille d'observation de l'activité B**Titre** : Le balayage de dortoir**Objectif spécifique** : Etant donné le matériel, le bénéficiaire doit être capable de balayer le dortoir tout seul.**Lieu** : dortoir**Période** : 03/05/22 au 01/08/22**Moment** : le matin**Durée** : 45 min**Niveau d'étude** : CE1 au CM2**Effectif** : 4**Tranche d'âge** : 10 à 15 ans**Nombre de séances** : 3/6**Observateur** : le maitre de stage

Code :



- +** : Comportement positif
- : Comportement négatif
- 0** : Comportement non observé

Tableau XIII: Synthèse des grilles d'observation de l'activité B à la période 2.

N° des items	Comportements observés	Noms codés des pensionnaires				TOTAL		
		BB	AE	BA	SM	+	-	0
1	Tient fermement un balai dans sa paume	+	+	+	+	4	0	0
2	Se baisse pour racler les ordures qui sont sous les lits	+	+	-	+	3	1	0
3	Balaie la grande allée du fond vers la porte	+	-	+	+	3	1	0
4	Ramasse les ordures à l'aide de la pelle et du balai.	+	+	+	+	4	0	0
5	Met les ordures ramassées dans la poubelle	+	+	+	+	4	0	0
TOTAL		+	5	4	4	5	18/20	
		-	0	1	1	0	02/20	
		0	0	0	0	0		0/20

Commentaire et Analyse : Au terme des deux séances de l'activité B, il ressort 20 comportements dont 18 comportements positifs contre 2 comportements négatifs et 0 comportement non observé.

Les comportements positifs ont été enregistrés par le bénéficiaire AE au niveau des items 1, 2, 4 et 5, par le bénéficiaire BA au niveau des items 1, 3, 4 et 5 et par les bénéficiaires BB et SM au niveau de tous les items. Cependant, les items 2 et 3 ont enregistrés les comportements négatifs avec les bénéficiaires BA au niveau de l'item 2 et AE au niveau de l'item 3. Les bénéficiaires BB et SM ont obtenu les meilleurs scores soit 5/5 pour chacun pendant que les bénéficiaires AE et BA ont obtenu un score de 4/5 chacun.

Dans l'ensemble, tous les bénéficiaires ont bien compris l'activité. Cela se justifie par le fait que les difficultés rencontrées à la première période aient été sérieusement travaillées. L'échec du bénéficiaire BA au niveau de l'item 2 est dû à une douleur qu'il ressentait à la hanche lors des dernières séances. Ce qui l'empêchait de bien se baisser pour racler les ordures. Concernant le bénéficiaire AE, son échec au niveau de l'item 3 se justifie également par un manque de coordination de mouvement et surtout de concentration.

Attitude éducative : veuillez poursuivre cette activité de façon régulière en mettant un accent particulier sur les items 2 et 3 qui ont fait cas d'échec.

Grille d'observation de l'activité C**Titre** : Le rangement du dortoir**Objectif spécifique** : Etant donné le matériel, le bénéficiaire doit être capable de ranger son dortoir tout seul**Lieu** : dortoir**Période** : 03/05/22 au 01/08/22**Moment** : le matin**Durée** : 45 min**Niveau d'étude** : CE1 au CM2**Effectif** : 4**Tranche d'âge** : 10 à 15 ans**Nombre de séances** : 3/6**Observateur** : le maitre de stage

Code :

}	+ : Comportement positif
	- : Comportement négatif
	0 : Comportement non observé

Tableau XIV : Synthèse des grilles d'observation de l'activité C à la Période 2

N° des items	Comportements observés	Noms codés des pensionnaires				TOTAL		
		BB	AE	BA	SM	+	-	0
1	Met ses effets scolaires dans le sac d'école	+	+	+	+	4	0	0
2	Met le linge propre plié dans le sac de voyage	+	+	+	+	4	0	0
3	Met le linge sale dans le sachet	+	+	+	+	4	0	0
4	Met les chaussures dans le deuxième sachet	+	+	+	+	4	0	0
5	Dépose les sacs d'école et de voyage à droite du haut de lit et les deux sachets à gauche du haut de lit.	+	-	+	-	2	2	0
TOTAL		+	5	4	5	4	18/20	
		-	0	1	0	1	02/20	
		0	0	0	0	0		0/20

Commentaire et Analyse : Au terme des deux séances de l'activité C et pour 20 comportements à observer, nous avons recueilli 18 comportements positifs contre 2 comportements négatifs et 0 comportement non observé.

Les comportements positifs ont été enregistrés avec les bénéficiaires AE et SM au niveau des items 1, 2, 3 et 4, avec les bénéficiaires BB et BA au niveau de tous les items. Cependant, les comportements négatifs ont été enregistrés avec les bénéficiaires AE et SM au niveau de l'item 5.

Les bénéficiaires BB et BA ont réalisé les meilleurs scores soit 5/5 chacun pendant que les bénéficiaires AE et SM ont obtenu chacun un score de 4/5.

La prédominance des comportements positifs dans cette période montre que les bénéficiaires ont compris l'importance de cette activité dans leur vie quotidienne en s'appropriant.

L'échec des bénéficiaires AE et SM au niveau de l'item 5 s'explique par un problème de latéralisation (confusion de la gauche à la droite et vis-versa).

Attitude éducative : veuillez poursuivre cette activité de façon régulière étant en institution et en famille.

3.1.4 - Présentation des tableaux synoptiques des activités

Ici il s'agit de présenter les résultats de nos activités sur les deux périodes de l'expérimentation.

Synoptique de l'activité A: Le dressage de lit

Tableau XV : Récapitulatif de l'activité A sur les deux périodes

N° Items	Comportements Observés	Comportements Positifs			Comportements Négatifs			Comportements Observés		
		P1	P2	EC	P1	P2	EC	P1	P2	EC
1	Se positionne au pied du lit	4	4	0	0	0	0	0	0	0
2	Etend le drap de lit sur le matelas	4	4	0	0	0	0	0	0	0
3	Fourre le drap dans les quatre coins du lit	1	4	+3	3	0	-3	0	0	0
4	Fourre le drap dans les quatre côtés du lit	1	4	+3	3	0	-3	0	0	0
5	Ajuste le drap de lit de part et d'autres des côtés	1	4	+3	3	0	-3	0	0	0
TOTAL		11	20	+9	9	0	-9	0	0	0

Source : Grille d'observation

Légende : P1 = Période 1; P2 = Période 2

EC = Ecart = P2 - P1

Commentaire et Analyse : Il ressort de ce tableau qu'il y a 11 comportements positifs à la période 1 et 20 comportements positifs à la période 2. Cependant, il y a 9 comportements négatifs à la période 1 et aucun comportement négatif à la période 2.

Au terme de cette activité, nous avons constaté que les bénéficiaires ont fait progresser leurs comportements positifs de +9 points tandis que leurs comportements négatifs ont régressé jusqu'à s'annuler. On peut conclure qu'ils ont des compétences liées au dressage de lit.

Synoptique de l'activité B : Le balayage de dortoir

Tableau XVI: Récapitulatif de l'activité B sur les deux périodes

N° items	Comportements Observés	Comportements Positifs			Comportements Négatifs			Comportements Observés		
		P1	P2	EC	P1	P2	EC	P1	P2	EC
1	Tient fermement un balai dans sa paume	4	4	0	0	0	0	0	0	0
2	Se baisse pour racler les ordures qui sont sous les lits	3	3	0	1	1	0	0	0	0
3	Balaie la grande allée du fond vers la porte	2	3	-1	2	1	-1	0	0	0
4	Ramasse les ordures à l'aide de la pelle et du balai	3	4	1	1	0	-1	0	0	0
5	Met les ordures ramassées dans la poubelle	4	4	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		16	18	+2	4	2	-2	0	0	0

Source : Grille d'observation

Légende : P1 = Période 1; P2 = Période 2

EC = Ecart = P2 - P1

Commentaire et Analyse : Il ressort de ce tableau qu'il y a 16 comportements positifs à la période 1 et 18 comportements positifs à la période 2. Cependant, il y a 4 comportements négatifs à la période 1 et 2 comportements négatifs à la période 2.

Au terme de cette activité, nous avons constaté que les bénéficiaires ont fait progresser leurs comportements positifs de +2 points tandis que leurs comportements négatifs ont régressé jusqu'à s'annuler. Cela révèle qu'une grande majorité des bénéficiaires parvient à balayer le dortoir.

Synoptique de l'activité C : Le rangement du dortoir

Tableau XVII : Récapitulatif de l'activité C sur les deux périodes

N° items	Comportements Observés	Comportements Positifs			Comportements Négatifs			Comportements Observés		
		P1	P2	EC	P1	P2	EC	P1	P2	EC
1	Met ses effets scolaires dans le sac d'école	1	4	+3	3	0	-3	0	0	0
2	Met le linge propre plié dans le sac de voyage	2	4	+2	2	0	-2	0	0	0
3	Mets le linge sale dans le sachet	4	4	0	0	0	0	0	0	0
4	Met les chaussures dans le deuxième sachet	4	4	0	0	0	0	0	0	0
5	Dépose les sacs d'école et de voyage à droite du haut de lit et les deux sachets à gauche du haut de lit.	2	2	0	2	2	0	0	0	0
TOTAL		13	18	+5	7	2	-5	0	0	0

Source : Grille d'observation

Légende : **P1** = Période 1; **P2** = Période 2
EC = Ecart = P2 - P1

Commentaire et Analyse : Il ressort de ce tableau qu'il y a 13 comportements positifs à la période 1 et 18 comportements positifs à la période 2. Cependant, il y 7 comportements négatifs à la période 1 et 2 comportements négatifs à la période 2.

Au terme de cette activité, nous avons constaté que les bénéficiaires ont fait progresser leurs comportements positifs de +5 points tandis que leurs comportements négatifs ont régressé jusqu'à s'annuler. Cela révèle qu'une grande majorité des bénéficiaires parvient à mettre de l'ordre dans leurs dortoirs.

3.2 - INTERPRETATION DES RESULTATS

Au cours de notre stage à l'INIPA, il nous a été donné de constater que les élèves aveugles avaient un problème d'autonomie dans la réalisation des actes de vie au quotidien. D'où la mise en place de ce projet dont l'objectif est de renforcer leur autonomie en les amenant à pratiquer les activités de vie quotidiennes. Pour ce faire, nous avons initié une série d'Activité libellé comme suit : (A) le dressage de lit, (B) le balayage de dortoir et (C) le rangement du dortoir. Ces différentes activités ont été initiées dans le but de vérifier les hypothèses de départ telles que : Le dressage de lit permet à l'élève aveugle de faire le lit sans aide, le balayage de dortoir amène l'élève aveugle à balayer tout seul un dortoir et le rangement du dortoir permet à l'élève aveugle de mettre de l'ordre dans son dortoir.

A l'issue de l'activité (A), sur les deux périodes, nous avons constaté que les bénéficiaires ont amélioré leurs comportements positifs de +9 points tandis que leurs comportements négatifs ont régressé jusqu'à s'annuler. On peut donc conclure qu'ils ont acquis des compétences relatives au dressage de lit. Les résultats obtenus révèlent que cette activité pourrait amener le jeune aveugle à faire le lit sans aide.

Au terme de l'activité (B), sur les deux périodes, nous avons constaté que les bénéficiaires ont amélioré leurs comportements positifs de +2 points entraînant une régression de leurs comportements négatifs de -2 points. Cela témoigne que la majorité des bénéficiaires parvient à balayer le dortoir, excepté 2 comportements négatifs qui restent à améliorer. Cette activité pourrait amener le jeune aveugle à balayer le dortoir tout seul.

Concernant l'activité (C), sur les deux périodes, nous avons constaté que les bénéficiaires ont amélioré leurs comportements positifs de +5 points induisant immédiatement une réduction des comportements négatifs de -5 points. Les résultats témoignent qu'un grand nombre de bénéficiaires parvient à ranger leurs dortoirs. Cette activité pourrait motiver le jeune aveugle à mettre de l'ordre dans son dortoir et même dans son milieu de vie.

L'inexistence des comportements non observé lors des trois activités pendant ces deux périodes montre l'intérêt que les bénéficiaires ont accordé à ce projet.

En définitive, il y a eu une progression notable des comportements positifs de la première période à la seconde période.

Suite aux performances acquises par les bénéficiaires, il nous revient d'affirmer que le présent travail rejoint la théorie de BANDURA (1980) qui considère que : « l'homme apprend parce qu'il est capable d'évaluer et de réguler ses comportements ainsi que d'observer et d'imiter les comportements d'autres personnes ». C'est ce qu'il appelle le principe de la facilitation sociale. En effet, il soutient que c'est à travers l'apprentissage par l'observation, l'imitation et la coopération que les bénéficiaires pourraient être capables d'exécuter des tâches inhérentes à leur vie quotidienne. Cette démarche n'est pas de l'assistantat. Mais, il s'agit bien d'un accompagnement vers un accomplissement personnel du bénéficiaire qui sera capable de cerner l'environnement lui-même.

3.3. DISCUSSION

Cette étape de notre projet consiste à évaluer la justesse de nos travaux. L'objectif de notre projet était de renforcer l'autonomie de l'aveugle en institution par des activités de vie quotidienne (AVQ). Les résultats de nos activités montrent que les activités de vie quotidienne (AVQ) renforcent l'autonomie de l'élève aveugle. Ces élèves qui avaient des difficultés à exécuter des tâches de vie quotidienne sans aide extérieures ont réalisé les activités de dressage de lit, de balayage et de rangement de dortoir tout seuls.

Nos travaux concordent avec ceux de SCHWARTZ (1974). Selon lui, l'expérience étayée de toutes les modalités sensorielles pour une bonne contextualisation favorise le renforcement de l'autonomie chez l'aveugle. En effet, les activités de stimulation auditives (voix et bruit), les stimulations tactiles immédiatement proches utilisées chez les aveugles permettent de renforcer leur autonomie. Et ce sont ces modalités sensorielles que nous avons utilisé pour parvenir aux résultats dont nous disposons parce que l'observation chez les aveugles se fait uniquement par le toucher du fait de leur handicap. Nos travaux se rapprochent également de ceux de KOFFI (2004) qui a montré qu'à travers des activités pratiques d'hygiène que sont le brossage des dents et la prise de bain, on peut amener le jeune aveugle à son autonomie c'est-à-dire qu'on peut tout apprendre à travers l'éducation et avoir son autonomie. Mais il faudrait que cet apprentissage soit fait de façon pratique. Et c'est ce que nous nous sommes attelé à faire tout au long de cette étude. Bien que notre travail soit proche du sien, notre particularité se situe au niveau de la population cible constituée de handicapés visuels de l'INIPA.

Après avoir mis notre recherche en rapport avec des travaux antérieurs, nous allons aborder à présent le volet des perspectives.

3.4. PERSPECTIVES

Notre stage à l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles (INIPA) nous a permis de déceler les difficultés auxquelles sont confrontées les bénéficiaires du dit lieu. Au nombre de celle-ci, figure au premier plan le problème de l'autonomie dans l'accomplissement des actes de vie quotidienne. Pour apporter notre contribution à la résolution de ce problème, nous avons initié un projet éducatif au profit de quatre pensionnaires dont le thème est « Activités de vie quotidienne, moyen de renforcement de l'autonomie de l'aveugle en institution ».

Cependant, comme tout projet, le nôtre ne peut être une ébauche de solution même si les résultats auxquels nous sommes parvenus montrent qu'il y a une implication des bénéficiaires. Il reste bien entendu que ce travail doit mobiliser l'ensemble des pensionnaires de la structure.

Par ailleurs, nous avons ouvert des pistes de réflexions à travers les perspectives en proposant des recommandations en vue de préserver les acquis et renforcer les performances des élèves aveugles par la poursuite de l'action éducative que nous avons initiée.

Ces recommandations sollicitent l'implication de tout le personnel de l'institut en occurrence les éducateurs du service éducatif qui jouent le rôle de substituts parentaux pour faire mettre en application les pratiques acquises lors de la phase pratique de ce projet.

Aussi, nous suggérons au service éducatif de prendre attache avec les parents des pensionnaires en vue de leur faire comprendre l'intérêt d'une continuité de suivi à la maison en famille.

À l'endroit de la direction, nous recommandons, la dotation des dortoirs de placards pour chaque pensionnaire, des armoires à multiples tiroirs dans le réfectoire, des seaux à poubelle et perles dans chaque dortoir en

vue de renforcer leur autonomie en menant au quotidien des activités de vie quotidienne (AVQ).

CONCLUSION

Dans le cadre de notre formation d'Éducateur Spécialisé (ES), nous avons effectué un stage à responsabilité à l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles (INIPA). Ce stage, nous a permis de diagnostiquer après observation le problème qui semble prioritaire à savoir celui lié à l'autonomie dans l'accomplissement des actes de vie quotidienne chez les élèves aveugles. Pour faire face à cette situation, nous avons mis en place un projet en faveur de quatre élèves qui étaient les plus concernés.

En initiant ce projet éducatif, l'objectif était de renforcer l'autonomie de ces élèves aveugles. Pour l'atteindre, nous avons proposé les activités de vie quotidienne comme moyen de renforcement de leur autonomie. Pour ce faire, nous avons structuré notre travail autour de trois activités que sont: le dressage de lit pour aider ces élèves aveugles à faire le lit sans aide, le balayage de dortoir pour leur permettre de balayer tous seuls leurs dortoirs et le rangement de dortoir pour leur permettre de mettre de l'ordre dans leurs dortoirs.

Au terme de l'expérimentation de notre projet, quatre élèves aveugles sur quatre arrivent à faire leurs lits tous seuls, quatre sur quatre savent balayer leurs dortoirs et quatre sur quatre arrivent à ranger leurs dortoirs sans aide. Les bénéficiaires bien que présentant une déficience ont pu acquérir des habiletés au niveau des pratiques de dressage de lit, de balayage et rangement de dortoir. De ce résultat, nous pouvons affirmer que les activités de vie quotidienne contribuent au renforcement de l'autonomie de l'aveugle en institution. Cependant beaucoup restent à faire. Pour cela, nous souhaiterions que le suivi des élèves se poursuive avec la collaboration et l'implication effective de tout le personnel de l'INIPA et de celle de leurs parents.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES GENERAUX

BANDURA, A. (1986) Apprentissage social et théories cognitives, 347 pages

BERGER Maurice, (1996), les troubles du développement cognitif, paris, 2e Edition DUNOD, 214 pages.

BRUNER, J. (1996) L'éducation, entrée dans la culture : les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle, Paris, éd. Retz 268 pages.

DEDY, S. et TAPE, G. (1995), Famille et Education en Côte d'ivoire, Abidjan, Edition des lagunes, Côte d'ivoire, 142 pages.

ERNY, P. (1972), 1990, L'enfant et son milieu en Afrique noire, Paris, Mémoires, édition Payote, 249 pages.

MAURICE, J. G. (1999), La dissertation pédagogique par exemple, Paris, Edition ROUBIL, 470 pages.

N'DA, P. (1999) Méthodologie de recherches : de la problématique à la discussion des résultats, Abidjan EDUCI ; 2^{ème} Edition revue et argumentée, 144 pages.

RAYMOND, L. (1973), vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant, PUF, 3^e Edition, 1068 pages.

RIDEAU Alain, (1993), comment connaitre son enfant, paris, Edition Marabout 150 pages.

SKINNER, F. (1953) Sciences and human behavior, edition in press, 263 pages.

TALLANDIER Julie, (2012), les différences dans l'apprentissage du lexique corporel et visuo-spatial des enfants infirmes d'origine cérébrale, mémoire de recherche, université d'Orléans, 71 pages

WATSON John. B, (1913), psychology as the behaviorist view its psychological review, 20, 158-177 pages

2. OUVRAGES SPECIFIQUES

CHESNAIS, M. (1998), vers l'autonomie, l'accompagnement dans les apprentissages, Paris, Hachette Education.

GRAUTRON, B. (1999), La réadaptation à base communautaire pour l'intégration des personnes handicapées, Abidjan, IDC, 453 pages.

GUIELLEMET, S : Cours sur l'encadrement des personnes handicapées, Paris

LAUZON, F. (1999), Education psychomotrice, sources d'autonomisation et de dynamisme, Edition PUQ

MONTESSORI et BERNARD (2004), Pédagogie scientifique : la maison des enfants de Maria, tome 1, GONTHIER, 212 p.

MUCHIELLI (1981), Comment deviennent – ils délinquants, Paris, ESP.

PORO (1979), L'enfant et la relation familiale, Paris, Presse Universitaire, 154 pages

PIAGET (1970), La psychologie de l'enfant, Paris, PUF.

PRAIRAT (2003), La sanction en éducation, PUF, 127 pages

VILEY, P. (1968) La pédagogie des aveugles, Alcan, Paris, 300 pages.

Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (G.I.A.A), (1997), Les aveugles dans l'entreprise : quelles perspectives ?, Paris, Harmattan

WATSON (1913), Le Behaviorisme, Paris, Gallimard 1913 pages

WATSON (1972), Le Behaviorisme. Paris: PUF, (éd. américaine 1925) pp 12-50.

3. MEMOIRES

AMIAN A. (2010), Acquisition des techniques de bain, une étape vers l'autonomisation de trois adolescents handicapés intellectuels, Abidjan, INFS, Ecole des Educateurs Spécialisés, 78 p, Inédit.

ASSAMOI, E (2011) Education à l'hygiène intime facteur d'autonomisation de la fille pubère déficiente visuelle : mémoire de fin de cycle, école des Educateurs Spécialisés ; INFS Abidjan 2011

DOSSAN (2007) Autonomisation des jeunes filles trisomiques à travers des activités d'hygiène : mémoire de fin de cycle, école des Educateurs Spécialisés ; INFS Abidjan 2007

DIABAGATE M. (2012), Activités de vie quotidienne, moyen de renforcement de l'autonomie du handicapé intellectuel, Abidjan, INFS, Ecole des Educateurs Spécialisés, 60 p, Inédit.

DIARRASSOUBA M. (2011), Renforcement de l'autonomie de l'enfant trisomique 21 à travers les activités de vie quotidienne, Abidjan, INFS, Ecole des Educateurs Spécialisés, 74 p, Inédit.

EBROTIE M. (2015), Activités de vie quotidienne, une étape vers l'autonomisation du déficient intellectuel, Abidjan, INFS, Ecole des Educateurs Spécialisés, 74 p, Inédit.

FALLE G. (2015), Autonomisation du déficient intellectuel par les activités de vie quotidienne. Abidjan, INFS, Ecole des Educateurs Spécialisés, 78 p, Inédit.

KOFFI A. (2013), Activités de vie quotidienne, moyen de renforcement de l'autonomie du handicapé intellectuel, Abidjan, INFS, Ecole des Educateurs Spécialisés, 73 p, Inédit.

KONE, N. (2013) Education du jeune déficient à l'hygiène environnementale, moyen de réduction de l'insalubrité en institution :

mémoire de fin de cycle, école des Educateurs Spécialisés ; INFS Abidjan 2013

KONE S. (2010), Renforcement de l'autonomie des déficients mentaux légers à travers les activités de vie quotidienne, Abidjan, INFS, Ecole des Educateurs Spécialisés, 78 p, Inédit.

KOUAKOU, A. (2012) Education à l'hygiène environnementale, moyen de réduction de l'insalubrité au Lycée Classique d'Abidjan : mémoire de fin de cycle, école des Educateurs Spécialisés ; INFS Abidjan 2012

KOUAKOU, N (2003) 2015, Implication des pensionnaires dans l'entretien de leur milieu de vie, moyen d'amélioration de leur santé : mémoire de fin de cycle, école des maître de l'éducation spécialisée ; INFS Abidjan 2003

KOUAKOU S, (2009) Apprentissage des activités de vie quotidienne et autonomisation de deux enfants polyhandicapés, Abidjan, INFS, Ecole des Educateurs Spécialisés, 72 p, Inédit.

TEKPA, F (2012), Pratique de l'hygiène du milieu, moyen de renforcement de l'autonomie du deficient visuel : mémoire de fin de cycle, école des Educateurs Spécialisés ; INFS Abidjan 2012

4- REVUES ET AUTRES DOCUMENTS

BORAY Annie, (2012), Handicap et autonomie, besoin de nouvelle définition

BORAY Annie, (2012), Handicap et autonomie : les conséquences de définitions imprécises

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE (2014), Recensement Général de la Population et de l'Habitat, (RGPH), Côte d'Ivoire.

5- DICTIONNAIRES

BOUDON et BOURRICAUD, F (1990) Dictionnaire critique de la socialisation, Paris, PUF, 714 pages

Dictionnaire universel Larousse ,2002

Dictionnaire universel le Petit Robert, 2002

FOULQUIE, P (1979) Dictionnaire de la langue et de la pédagogie, Paris PUF

GRAWITZ, M (2000) Lexique des sciences sociales, 7^{ème} édition, Paris Dalloz

LAFON, R (1979) Vocabulaire de la psychologie et de la psychiatrie, PUF, 4^é édition, Paris, 1060 pages.

MINARIK, E (1971) Dictionnaire de la psychosociologie, Toulouse ; J-F Edition, 220 pages.

6- WEBOGRAPHIE

www.omspersonneshandicapées.org , consulté en 15/04/2022 à 05h

www.le-cercle-psy.scienceshumaines.com/l-enfant-difficile-a-l-ecole-ou-le-mammoth-impuissant_sh_35933 , consulté le 20/05/2022 à 20h.

www.lien-social.com/Des-solutions-pour-accompagner-les-adolescents-difficiles , consulté le 27/05/2022 à 19h.

www.lien-social.com/Quel-accompagnement-educatif-pour-l-enfant-carence-Lettre-ouverte-d'un-educateur-a-un-psychologue, consulté le 10/06/2022 à 15h.

www.Psychologie,education&enseignement-specialise-Calin , consulté le 02/07/2022 à 03h.

ANNEXES

FICHES TECHNIQUES

FICHE TECHNIQUE DE L'ACTIVITE A

Titre de l'activité : Le dressage de lit

Lieu : INIPA

Moment : le matin

Niveau d'études : CE1 au CM2

Durée : 45 min.

Tranche d'âges : 10 à 15 ans

Effectif : 4

Nombre de séance : 06 séances

Disposition : les bénéficiaires sont assis sur des chaises dans l'allée chacun devant son lit.

Matériels : des lits, des draps, des matelas et des chaises

Objectif Spécifique : Etant donné le matériel mis à sa disposition, l'élève aveugle doit être capable de faire le lit tout seul.

Objectifs Spécifiques Intermédiaires : Au cours de cette séquence d'apprentissage, l'enfant doit être capable de :

- Se positionner au pied du lit
- Etendre le drap de lit sur le matelas
- Fourrer le drap dans les quatre coins du lit
- Fourrer le drap dans les quatre côtés du lit
- Ajuster le drap de lit de part et d'autres des côtés

Mise en train :

L'éducateur lance le slogan de l'institut dans le but de préparer les bénéficiaires à l'activité.

Motivation : Bonjour les amis. Hier, je suis allé enseigner dans une école. Et dans cette école il y a un internat. Là-bas, les enfants y dorment comme ici à INIPA. J'ai vu un garçon de même âge que vous qui pleurait.

Je me suis approché de lui pour savoir pourquoi il pleure. « Mes amis se moquent de moi parce que je ne sais pas dresser mon lit. C'est pourquoi je pleure ». Me disait le garçon qui pleurait. Qui de vous souhaite qu'on se moque de lui parce qu'il ne sait pas dresser son lit ? Aujourd'hui, nous allons donc apprendre à dresser un lit pour éviter qu'on se moque ici à l'institut comme ce fut le cas de ce garçon.

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

Cette activité se déroulera en trois parties.

1^{ère} partie : Présentation du matériel de travail aux bénéficiaires

Les amis, pour dresser le lit, nous aurons besoin d'un lit, d'un matelas et de deux draps c'est-à-dire un drap sur lequel l'on se couche et un autre qui va nous servir de couverture.

2^{ème} partie : Démonstration de l'activité

Cette activité va se faire en sept phases. L'éducateur fait la démonstration avec chacun des bénéficiaires de façon individuelle en exécutant les différentes étapes à tour de rôle.

1^{ère} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de se positionner au pied du lit.

Réaction attendue : Le bénéficiaire se positionne au pied du lit

2^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire d'étendre le drap de lit sur le matelas.

Réaction attendue : Le bénéficiaire étend le drap de lit sur le matelas

3^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de fourrer le drap dans les quatre coins de lit.

Réaction attendue : Le bénéficiaire fourre le drap dans quatre coins du lit.

4^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de fourrer le drap dans les quatre côtés de lit.

Réaction attendue : Le bénéficiaire fourre le drap dans quatre côtés du lit.

5^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire d'ajuster le drap de lit de part et d'autres des côtés.

Réaction attendue : Le bénéficiaire ajuste le drap de lit de part et d'autres des côtés.

Retour au calme : L'éducateur demande aux bénéficiaires de croiser les bras et d'observer le silence en pensant aux sept étapes vues à l'instant.

Rangement du matériel : L'éducateur invite les bénéficiaires à faire le rangement et annonce la fin de l'activité.

Intérêt pédagogique : cette activité permet aux bénéficiaires d'être autonomes.

3^{ème} partie : Evaluation de l'activité

Elle se fera avec la grille d'observation.

Pendant cette évaluation, les bénéficiaires sont pris au même moment mais chacun exécutera seul les items les uns après les autres.

FICHE TECHNIQUE DE L'ACTIVITE B

Titre de l'activité : Le balayage du dortoir

Lieu : le dortoir

Moment : le matin

Niveau d'études : CE1 au CM2

Durée : 45 min.

Tranche d'âge : 10 à 15 ans

Effectif : 4

Nombre de séance : 06 séances

Disposition : arrêté chacun dans sa rangée

Matériels : des balais, des pelles en plastique, des seaux à poubelle

Objectif Spécifique : Etant donné le matériel mis à sa disposition, l'élève aveugle doit être capable de balayer le dortoir tout seul.

Objectifs Spécifiques Intermédiaires : Au cours de cette séquence d'apprentissage, le bénéficiaire doit être capable de :

- Tenir fermement un balai dans sa paume
- Se baisser pour racler les ordures sous les lits
- Balayer la grande allée du fond vers la sortie
- Ramasser les ordures à l'aide de la pelle et du balai
- Mettre les ordures ramassées dans la poubelle

Mise en train :

L'éducateur entonne le chant «balayons nos dortoirs» et demande aux bénéficiaires de chanter avec lui pour les préparer à l'activité. Il leur annonce par la suite l'arrivée des évaluateurs. Pour finir, il présente les évaluateurs et demande aux bénéficiaires d'en faire de même.

Motivation : L'éducateur raconte aux enfants une histoire sur des enfants qui ne balayaient pas régulièrement leur dortoir et qui étaient confronté à des cas de maladies. Pour éviter d'être malade comme eux, nous allons apprendre comment balayer son dortoir en vue de le faire régulièrement.

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

Cette activité se déroulera en trois parties.

1^{ère} partie : Présentation du matériel de travail aux bénéficiaires.

Les amis, pour balayer le dortoir, nous aurons besoin de balais, de pelles et de seau à poubelle.

2^{ème} partie : Démonstration de l'activité

Cette activité va se faire en cinq étapes. L'éducateur fait la démonstration avec chacun des bénéficiaires de façon individuelle en exécutant les différentes étapes à tour de rôle.

1^{ère} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de se débarrasser de ses chaussures et tenir fermement un balai dans sa paume

Réaction attendue : Le bénéficiaire se débarrasse de ses chaussures

2^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de Se baisser pour racler les ordures sous les lits

Réaction attendue : Le bénéficiaire Se baisse pour racler les ordures sous les lits

3^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de balayer la grande allée du fond vers la sortie

Réaction attendue : Le bénéficiaire balaie la grande allée du fond vers la sortie

4^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de ramasser les ordures à l'aide de la pelle et du balai

Réaction attendue : Le bénéficiaire ramasse les ordures à l'aide de la pelle et du balai.

5^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de mettre les ordures ramassées dans la poubelle

Réaction attendue : Le bénéficiaire met les ordures ramassées dans la poubelle

Retour au calme : L'éducateur demande aux bénéficiaires de croiser les bras et d'observer le silence en pensant aux cinq étapes vues à l'instant.

Rangement du matériel : L'éducateur invite les bénéficiaires à faire le rangement et annonce la fin de l'activité.

Intérêt pédagogique : cette activité permet aux bénéficiaires d'être autonomes.

3^{ème} partie : Evaluation de l'activité

Elle se fera avec la grille d'observation.

Pendant cette évaluation, les bénéficiaires sont pris au même moment mais chacun exécutera seul les items les uns après les autres

FICHE TECHNIQUE DE L'ACTIVITE C

Titre de l'activité : Le rangement du dortoir

Lieu : le dortoir

Durée : 45 min.

Moment : le matin

Tranche d'âge : 10 à 15 ans

Effectif : 4

Niveau d'études : CE1 au CM2

Nombre de séance : 06 séances

Disposition : assis en ligne droite.

Matériels : Les effets scolaires, un sac d'école, le sac de voyage, le linge propre, le linge sale, des chaussures et de deux sachets.

Objectif Spécifique : Suite aux séances pratiques de rangement, l'élève aveugle doit être capable de ranger ses affaires sans l'aide d'autrui.

Objectifs Spécifiques Intermédiaires : Au cours de cette séquence d'apprentissage, l'enfant doit être capable de :

- Mettre ses effets scolaires dans le sac d'école.
- Mettre le linge propre dans le sac de voyage
- Mettre le linge sale dans le sachet
- Mettre les chaussures dans le deuxième sachet
- Déposer les sacs d'école et de voyage à droite du haut de lit et les deux sachets à gauche du haut de lit.

Mise en train :

Après le lancement d'un slogan, l'éducateur salue d'abord les bénéficiaires et leur annonce l'arrivée des formateurs pour l'évaluation de son activité. Ensuite, il présente les formateurs aux enfants. Enfin, il contextualise la tenue de l'activité qui justifie la présence des formateurs.

Motivation : L'éducateur entonne un chant intitulé « Rangeons bien nos affaires »

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

Cette activité se déroulera en trois parties.

1^{ère} partie : Présentation du matériel de travail aux bénéficiaires.

Les amis, pour ranger le dortoir, nous aurons besoin des effets scolaires, de sac d'école, de sac de voyage, de linge propre, de linge sale, des chaussures et de deux sachets.

2^{ème} partie : Démonstration de l'activité

Cette activité va se faire en cinq phases. L'éducateur fait la démonstration avec chacun des bénéficiaires de façon individuelle en exécutant les différentes étapes à tour de rôle.

1^{ère} phase : L'éducateur demande au bénéficiaire de mettre ses effets scolaires dans le sac d'école.

Réaction attendue : Le bénéficiaire met ses effets scolaires dans le sac d'école.

2^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de mettre le linge propre dans le sac de voyage

Réaction attendue : Le bénéficiaire met le linge propre dans le sac de voyage

3^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de mettre le linge sale dans le sachet

Réaction attendue : Le bénéficiaire met le linge sale dans le sachet

4^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de mettre les chaussures dans le deuxième sachet

Réaction attendue : Le bénéficiaire met les chaussures dans le deuxième sachet

5^{ème} étape : L'éducateur demande au bénéficiaire de déposer les sacs d'école et de voyage à droite du haut de lit et les deux sachets à gauche du haut de lit.

Réaction attendue : Le bénéficiaire dépose les sacs d'école et de voyage à droite du haut de lit et les deux sachets à gauche du haut de lit.

Retour au calme : L'éducateur demande aux bénéficiaires de croiser les bras et d'observer le silence en pensant aux cinq étapes vues à l'instant.

Rangement du matériel : L'éducateur invite les bénéficiaires à faire le rangement et annonce la fin de l'activité.

Intérêt pédagogique : cette activité permet aux bénéficiaires d'être autonomes.

3^{ème} partie : Evaluation de l'activité

Elle se fera avec la grille d'observation.

Pendant cette évaluation, les bénéficiaires sont pris au même moment mais chacun exécutera seul les items les uns après les autres

QUESTIONNAIRE

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

Code identifiant :

Age :

Position dans la fratrie :

Lieu de résidence :

Personne ayant la charge :

Profession des parents ou tuteur légal :

Niveau d'étude :

INFORMATIONS RELATIVES AU HANDICAP ET SUIVI

Origine de la cécité :

Quelle est l'attitude de l'entourage ?

Compréhension Indifférence Rejet

Quelle est l'attitude des parents ?

Compréhension Indifférence Rejet

L'enfant a-t-il été suivi ?

Oui Non Si oui, précisez le type de suivi :

Croyez-vous en l'amélioration de son comportement en institution ?

Oui Non Hésitantvoudriez-vous d'autres accompagnements dans sa prise en charge
psychopédagogique ?Oui Non Hésitant

Si oui, lesquels ?

Qui s'occupe des frais de sa prise en charge ?

Quels sont les problèmes qui se posent dans sa prise en
charge ?

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPORTEMENTS DE L'ENFANT EN FAMILLE

Est-ce que l'enfant participe aux tâches ménagères ?

Oui Non Hésitant

Si oui, quelles tâches accomplit-il ?.....

Comment le fait-il ?

Lentement Sous contraignant spontanément

Que font les parents dans ce cas ?

Le guide Ne font rien

Pensez-vous que les parents doivent être associés au processus
d'autonomisation de l'enfant ?

Oui Non

Si oui, que doivent-ils faire ?.....

Ya t-il nécessité de rendre l'enfant plus autonome ?

Oui Non

Si oui quels sont les besoins ?.....

Si non, pourquoi ?.....

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPORTEMENT DE L'ENFANT EN INSTITUTION

Y a-t-il longtemps que l'enfant vit à l'institut ?.....

Est-ce que l'enfant participe aux activités de vie quotidienne ?

Oui Non Hésitant

Si oui, quelles tâches accomplit-il ?

Lentement Sous contraignant spontanément

Est-ce que l'enfant parvient à balayer dortoir ?.....

Si oui comment le fait-il ?.....

Si non, pourquoi ?.....

Est-ce que l'enfant parvient à prendre soin de son corps ?.....

Est-ce que l'enfant parvient à ranger ses affaires ?.....

Y a-t-il nécessité de le rendre autonome en matière de gestion saine de son dortoir ? Oui Non

**GUIDE D'ENTRETIEN ET DE
SUIVI**

Date :.....

N° :.....

Animateur :.....

Lieu de provenance :

Répondant :.....

Motif de la rencontre :.....

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom :.....

prénoms :

Sexe :.....

Ethnie :

Nationalité :.....

Religion :

Age réel :

rang dans la fratrie :

EDUCATION

Niveau d'étude :

Comportement à l'institut : attentif désintéret Attrait pour les activités de vie quotidienne

Besoin d'éducation : apprentissage d'une activité de vie quotidienne

Oui Non

PROBLEMES MEDICAUX

L'enfant présente-t-il des difficultés visuelles ? Oui Non

Si oui, à quel moment vous êtes rendu compte de la déficience visuelle ?.....

Quel comportement adoptez-vous face à cette situation ?.....

Quelle est l'attitude de l'entourage ?.....

Comment faites-vous pour vous occuper de l'enfant ?.....

Comment faites-vous pour occuper l'enfant ?.....

Comment interprétez-vous les différentes difficultés de l'enfant ?.....

Avez-vous confiance en l'amélioration des comportements en l'emmenant à l'institut ?.....

Que pensez-vous que l'enfant peut faire plus tard ?.....

SITUATION PSYCHOSOCIALE DE L'ENFANT

Qualité des rapports avec l'entourage

Besoins immédiats : soins autonomie

RESULTATS DE L'ENTRETIEN

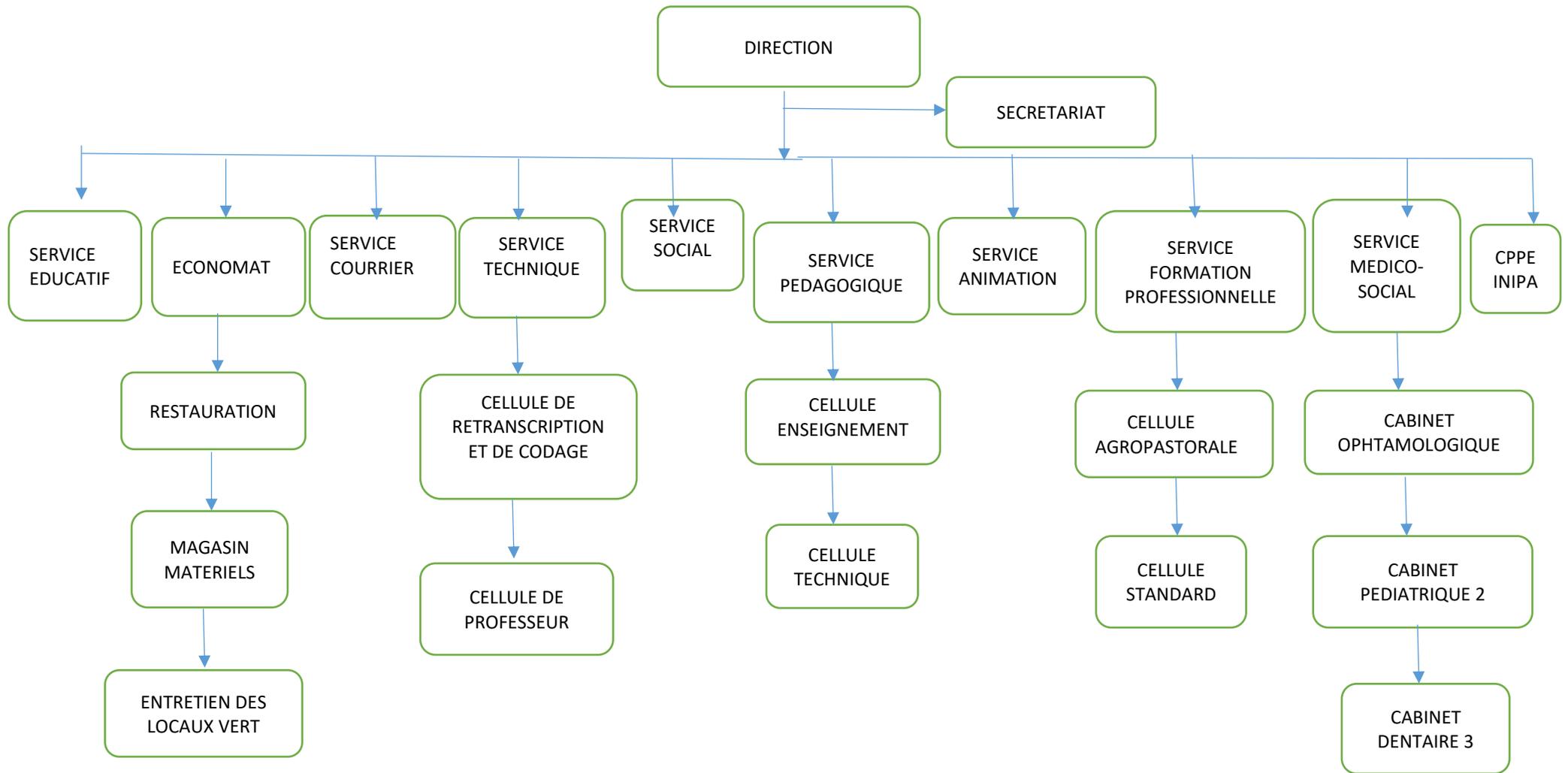
Objectifs à atteindre

Action à mener par l'enfant

L'éducateur / les parents / autres

Intervenants

ORGANIGRAMME DE L'INIPA



**ELEMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER
D'ADMISSION A L'INIPA**

Pour être pensionnaire à l'INIPA, il faut remplir un certain nombre de conditions qui sont établies par le Ministère l'Emploi et de la protection sociale. Il faut donc :

Etre aveugle ou non voyant profond en dehors de tout autre handicap ;

- Avoir 5 à 8 ans d'âge tel que défini par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur pour ce qui est du recrutement dans les écoles primaires, ou entre 15 et 30 ans pour les candidats à la Formation Professionnelle ;
- Etre indemne de toute infection pulmonaire, cancéreuse, nerveuse, cutanée et de toute maladie contagieuse ;
- Avoir un tuteur ou un correspondant légal à Abidjan qui s'engage à venir chercher le pensionnaire régulièrement ;
- Avoir un dossier médical complet ;
- Assurer les frais d'inscription (12.000 FCFA)
- L'accord de la commission de recrutement pour la sélection des candidats.

Quand toutes ces conditions sont remplies, le pensionnaire se doit de constituer un dossier complet comprenant :

- Deux photos d'identité ;
- Une demande manuscrite adressée à la Direction de la Promotion des Personnes Handicapées (DPPH) ;
- Un certificat de vaccination ;
- Une fiche médicale de renseignement dûment remplie par le médecin ophtalmologue ;
- Un certificat de scolaire, si l'enfant a été à l'école ;

- Un certificat de nationalité ivoirienne ;
- Un entretien psychologique avec l'enfant et ses parents ;
- Un certificat médical attestant que le pensionnaire ne présente pas de polyhandicap délivré par le médecin chef de guidance infantile ;
- Dépôt des dossiers à la DPPH au plus tard fin juillet de l'année en cours
- Avoir son nom sur la liste des candidats retenus à l'INIPA pour les inscriptions.

Ce n'est qu'après avoir rempli toutes ces formalités que le pensionnaire peut être interne à l'INIP.

TABLE DES MATIERES

	Pages
SOMMAIRE.....	III
DEDICACE.....	IV
REMERCIEMENTS.....	IV
RESUME.....	VII
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	VIII
LISTE DES TABLEAUX.....	IX
LISTE DES ANNEXES.....	X
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CONSIDERATIONS THEORIQUES.....	3
1.1. PROBLEMATIQUE.....	4
1.2. CADRE THEORIQUE.....	12
1.3. LA REVUE DES TRAVAUX.....	13
1.4. HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	16
1.4.1- Hypothèse générale.....	16
1.4.2- Hypothèses opérationnelles.....	16
CHAPITRE 2 : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES.....	17
2-1- PRESENTATION DES VARIABLES.....	18
2-1-1- LA VARIABLE INDEPENDANTE.....	18
2-1-2-VARIABLE DEPENDANTE.....	21
2.2- CADRE ET POPULATION D'ETUDE.....	22
2.2.1- Cadre d'étude.....	22
2.2.2- Population d'étude.....	23

	79
2.2.3.Groupe de travail	24
2.2.3.1- Critères de choix et justificatif du groupe de travail	24
2.2.3.2- Caractéristiques des membres du groupe de travail	27
2.2.3.3- Anamnèse des membres du groupe de travail	28
2.3- TECHNIQUES ET MATERIELS DE RECHERCHE.....	30
2.3.1-Techniques de collecte de données	30
2.3.2- Matériels et outils d'expérimentation	31
2.3.3- Matériels de suivi et d'évaluation.....	33
2.4 - EXPERIMENTATION.....	34
2.4.1- Phase de sensibilisation	34
2.4.2- Phase pratique.....	35
2.5- DIFFICULTES LIEES A LA RECHERCHE	41
CHAPITRE 3 :RESULTATS	42
3.1- PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	44
3.1.1- Evaluation des acquis en fin de projet.....	44
3.1.2- Présentation des résultats des activités de la période 1	45
3.1.3 - Présentation des résultats des activités de la période 2.....	54
3.2 - INTERPRETATION DES RESULTATS	67
3.3. DISCUSSION	69
3.4. PERSPECTIVES	70
CONCLUSION	72
BIBLIOGRAPHIE.....	73
ANNEXES	XI
TABLE DES MATIERES.....	78



SELA BOER THIERRY
thierrysel440@gmail.com

L'étude porte, en général, sur la problématique de la prise en charge des enfants en situation de handicap et particulièrement chez le jeune déficient visuel ayant des problèmes d'autonomie dans l'accomplissement des activités de vie quotidienne. Des recherches antérieures liées à « la pratique de l'hygiène environnementale » et à « l'éducation à l'hygiène corporelle » ainsi que l'initiation régulière par les éducateurs des activités liées au rangement, au dressage de lit, au nettoyage des dortoirs, au brossage des dents, à la prise du bain et à l'utilisation correcte des couverts lors de la prise des repas, ont été proposées comme solutions à ce problème. Malgré les efforts de recherches consenties par nos prédécesseurs, la question reste toujours une préoccupation majeure pour la recherche. La présente étude a expérimenté « les activités de vie quotidienne (AVQ) » avec quatre pensionnaires déficients visuels de l'Institut National Ivoirien pour la Promotion de l'Aveugle (INIPA) dont l'âge est compris entre 10 et 15 ans et ayant des difficultés à accomplir seuls des activités de vie quotidienne. Aussi, avons-nous proposé à nos bénéficiaires sur une période de six (6) mois trois (3) activités qui sont : le dressage de lit, le balayage des dortoirs et le rangement des dortoirs. A l'issue de l'expérimentation, pour l'activité A nous sommes passés de 11 à 20 comportements positifs de la 1^{ère} à la 2^{ème} période sur 20 comportements observés. Pour l'activité B de 16 à 18 comportements positifs de la 1^{ère} à la 2^{ème} période sur 20 comportements observés et pour l'activité C de 16 à 18 comportements positifs de la 1^{ère} à la 2^{ème} période sur 20 comportements observés. Ces résultats traduisent que l'autonomie de nos bénéficiaires a été renforcée. Ainsi, arrivent-ils désormais à accomplir sans aide des activités de vie quotidienne notamment dresser le lit sans aide, balayer seul le dortoir et ranger seul le dortoir.